

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES POUR 2005

1^{re} session, 38^e législature
54 Elizabeth II

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante:

Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques
Consultations prébudgétaires [ressource électronique]

Annuel.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Pre-budget consultation.

Paraît depuis la livr. de 2005. Mode d'accès: World Wide Web.

Egalement publ. en version imprimée.

ISSN 1496-9211 = Consultations prébudgétaires – Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques (En ligne)

1. Budget--Ontario--Périodiques. 2. Finances publiques--Ontario--Périodiques. 3. Politique fiscale--Ontario--Périodiques. 4. Ontario--Politique économique--Périodiques. I. Titre

HJ2056.O5O57

354.7130072'223

C2005-964002-2

L'honorable Alvin Curling,
Président de l'Assemblée législative

Monsieur le président :

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a l'honneur de présenter son rapport sur les consultations prébudgétaires pour 2005 et le confie à l'Assemblée.

Le président du comité,

Pat Hoy

Queen's Park
Mars 2005

**COMPOSITION DU
COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES***

1^{re} session, 38^e législature

PAT HOY

Président

PHIL MCNEELY

Vice-président

TOBY BARRETT

CAROL MITCHELL

MIKE COLLE

JOHN O'TOOLE

PAT HOY

MICHAEL PRUE

JUDY MARSALES

JOHN WILKINSON

PHIL MCNEELY

TREVOR DAY
Greffier du comité

LARRY JOHNSTON et ANNE MARZALIK
Recherchistes

*Jim Flaherty a régulièrement servi de remplaçant.

**DÉPUTÉS QUI ONT REMPLACÉ DES MEMBRES DU COMITÉ
PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET
QUI ONT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX DU COMITÉ**

WAYNE ARTHURS

DEB MATTHEWS

JIM FLAHERTY

DAVID ORAZIETTI

PETER FONSECA

LOU RINALDI

CAM JACKSON

ROBERT RUNCIMAN

LINDA JEFFREY

MARIA VAN BOMMEL

SHELLEY MARTEL

DAVID ZIMMER

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
I. L'ÉCONOMIE	2
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES	2
SITUATION FINANCIÈRE	2
POLITIQUE BUDGÉTAIRE	3
Budgets équilibrés et réduction de la dette	3
Dépenses et revenus du gouvernement	4
II. MINISTÈRE DES FINANCES	5
Questions fiscales	5
Impôts sur les entreprises	5
Impôts des particuliers	5
Impôts fonciers	6
Taxes de consommation	7
Programmes de crédit d'impôt	8
Questions non fiscales	8
III. RECOMMANDATIONS TOUCHANT LES AUTRES MINISTÈRES	8
AGRICULTURE	8
PROCUREUR GÉNÉRAL	9
SERVICES À L'ENFANCE	10
Garde d'enfants	10
Protection de l'enfance	10
CITOYENNETÉ	11
SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES	11
Intégration communautaire	11
Aide sociale	12
Logement social	13
Organismes de services sociaux	13
SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET SERVICES CORRECTIONNELS	13
SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES	14
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCE	14
Mesures visant à encourager les investissements	14
Commercialisation de la recherche	15
Sciences de la vie	15
Industrie automobile	16
Autre	17
ÉDUCATION	17
Administration	17
Financement	17
Enseignement et programmes d'études	19

Orientations stratégiques	20
ÉNERGIE	20
Production et approvisionnement	20
Marché de l'électricité	21
Cadre de réglementation	22
ENVIRONNEMENT	22
SANTÉ ET SOINS DE LONGUE DURÉE	23
Responsabilisation	23
Orientation	24
Financement des hôpitaux	25
Santé mentale	25
Professionnels de la santé	26
Autres programmes	27
Réforme des soins primaires	27
Soins de longue durée	28
TRAVAIL	29
SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE GESTION	29
AFFAIRES MUNICIPALES ET LOGEMENT	29
Aménagement du territoire et développement	29
Financement municipal	30
Réorganisation des services locaux (RSL)	31
Logement	32
SECRÉTARIAT DES AFFAIRES AUTOCHTONES	33
RICHESSSES NATURELLES	33
DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES	34
RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE	34
TOURISME	35
FORMATION, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS	35
Accès	35
Orientation	36
Financement	36
Autres questions	37
Recherche	37
Aide financière aux étudiants	37
Droits de scolarité	38
Formation	38
TRANSPORT	39
Transport urbain	40
RECOMMANDATIONS	42
ANNEXE A : TÉMOINS ET MÉMOIRES	44
TÉMOINS ET MÉMOIRES	45

ANNEXE B : OPINION DISSIDENTE DES MEMBRES
PROGRESSISTES-CONSERVATEURS DU COMITÉ

ANNEXE C : OPINION DISSIDENTE DU MEMBRE NÉO-DÉMOCRATE DU COMITÉ

INTRODUCTION

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a tenu de vastes consultations prébudgétaires en décembre 2004 et janvier 2005 à Toronto, Sault Ste. Marie, Sudbury, Ottawa, Kingston, London et Whitby. Les témoins comprenaient le ministre des Finances, des spécialistes venus présenter les prévisions économiques et financières à l'invitation du Comité, des représentants d'associations et organismes divers, d'autres groupes d'intervenants ainsi que des particuliers. Le Comité a entendu 158 témoins et reçu 82 mémoires de personnes ou organismes qui n'ont pas comparu devant le Comité.

Les consultations prébudgétaires offrent aux citoyens et aux organismes une tribune essentielle pour discuter de leurs préoccupations sociales, économiques et financières avec les élus; elles constituent un aspect essentiel du processus politique au moyen duquel les pouvoirs publics sont tenus responsables de leurs décisions par les personnes qu'ils représentent.

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des principales questions qui ont été soulevées par les personnes qui ont présenté des exposés au cours des consultations provinciales. On trouvera dans le compte rendu des délibérations du Comité dans le *Journal des débats* le détail des présentations faites par les témoins, des questions posées par les membres du Comité et des réponses obtenues. Une liste des témoins, comprenant des liens Web menant à leurs observations consignées dans le *Journal des débats*, ainsi que les noms des organismes et des particuliers qui ont fait parvenir des mémoires au Comité, figure à la fin du rapport.

I. L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie de l'Ontario s'est remise des déboires et des faibles taux de croissance connexes qu'elle a connus en 2003. Le ministère des Finances prévoit une croissance de 2,3 % du PIB réel en 2004, ce qui correspond à une amélioration de 1,6 % par rapport au taux de 2003. L'emploi à temps plein était en hausse de 2,3 % au cours des 11 premiers mois de 2004, ce qui représente une augmentation de 116 200 emplois à temps plein. Le taux de chômage avait reculé à 6,5 % en septembre 2004 par rapport au taux de 7,1 % enregistré en mars.

La montée du dollar canadien, qui a franchi la barre de 85 cents en novembre avant de ralentir quelque peu son envol, a été le fait économique le plus marquant en 2004. D'après les analystes du secteur privé, le dollar canadien n'est pas surévalué à 85 cents.

Par conséquent, tant le gouvernement que les analystes du secteur privé revoient leurs prévisions de croissance estimatives pour 2005 et les années subséquentes. Actuellement, le ministère des Finances prévoit un taux de croissance du PIB réel de 3,2 % en 2005, mais les prix plus élevés du pétrole et l'impact du taux de change pourraient freiner la croissance. L'Ontario sera plus durement touchée que les autres régions du pays par la hausse du taux de change canadien à cause de l'incidence de cette hausse sur le secteur de la fabrication, chef de file des exportations provinciales. La croissance de l'économie canadienne sera donc probablement supérieure à celle de l'Ontario.

Les taux d'intérêt demeurent faibles par rapport aux taux historiques : les analystes du secteur privé prévoient que le taux des bons du Trésor à trois mois sera de 2,2 % en 2004. La Banque du Canada a relevé le taux d'escompte en 2004 devant le regain de vie de l'économie, mais le ministère des Finances prévoit que les hausses futures seront modérées, puisque l'inflation est contenue. En moyenne, les analystes du secteur privé entrevoient un taux d'inflation de 1,8 % en 2004 pour l'Ontario.

SITUATION FINANCIÈRE

Selon le ministère des Finances, à la fin du troisième trimestre de l'exercice la province était en voie d'atteindre le déficit de 2,2 milliards de dollars prévu dans le Budget de 2004. Le gouvernement s'est engagé à équilibrer son budget avant la fin de son mandat en 2007-2008. Il se propose d'éliminer le déficit structurel au moyen de la production de revenus conjuguée à des mesures de compression des coûts. Le ministère a cerné des économies de 350 millions de dollars dans le cadre d'un examen détaillé des programmes, ce qui représente près de la moitié de l'objectif de 750 millions de dollars en économies que le gouvernement compte réaliser d'ici 2007-2008.

Les prévisions de revenus de 79 milliards de dollars en 2004-2005 contenues dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2004* correspondent à une augmentation de 10,6 milliards de dollars par rapport à 2003-2004. Cette augmentation comprend une somme de 3,9 milliards de dollars découlant de l'élimination du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs d'électricité privés, tandis que le reste de l'augmentation est attribuable aux revenus fiscaux issus de l'amélioration de la croissance économique et de la nouvelle Contribution-santé. Actuellement, le gouvernement prévoit que les revenus fiscaux atteindront 81,1 milliards de dollars en 2005-2006.

Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2004*, on prévoit des dépenses de 80,2 milliards de dollars en 2004-2005, soit une augmentation de 6,9 milliards de dollars par rapport à 2003-2004. D'après le ministère des Finances, environ 80 % du budget de 70,1 milliards de dollars du gouvernement au titre des programmes et des immobilisations correspond à des paiements de transfert aux hôpitaux, aux collèges, aux universités, aux conseils scolaires et à d'autres organismes. Les hausses de dépenses sont concentrées dans le domaine des soins de santé, de l'éducation postsecondaire, de l'éducation et des services sociaux. Dans le *Budget de l'Ontario 2004*, le gouvernement fait remarquer que 45 % des dépenses de programmes provinciales s'appliquent à la santé et aux soins de longue durée, alors que ce pourcentage était de 40 % il y a dix ans. Il craint que ce taux de croissance ne soit pas soutenable et qu'il nuise au financement d'autres priorités ultérieurement.

Selon le ministère des Finances, la contribution nette de l'Ontario à la fédération au cours de l'exercice 2004-2005 atteint 23 milliards de dollars, ce qui signifie que les Ontariens versent 23 milliards de dollars de plus à Ottawa par année que ce qu'ils reçoivent au titre des dépenses de programmes, des paiements de transfert et du paiement de leur quote-part des frais d'intérêt sur la dette fédérale. Le ministère craint que cette importante sortie nette de fonds entrave gravement la capacité financière de l'Ontario d'investir dans les services de base tels que la santé, l'éducation et l'infrastructure. L'Ontario est le moteur économique du Canada : l'ampleur de cette sortie de fonds met non seulement en péril la capacité de l'Ontario à créer de la richesse, mais également celle du Canada.

La dette provinciale totale devrait atteindre 156,7 milliards de dollars (dette nette de 142,4 milliards de dollars) en 2004-2005 et 163,8 milliards de dollars (dette nette de 145,4 milliards de dollars) en 2005-2006. En pourcentage du PIB, la dette nette correspond à 28,3 % en 2003-2004 et à 27,7 % en 2004-2005.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Budgets équilibrés et réduction de la dette

Si de nombreux témoins étaient d'accord avec le plan du gouvernement d'équilibrer le budget à court terme, certains ont cependant lancé une mise en garde contre l'adoption d'une approche dogmatique pour atteindre ce but. La réduction de la dette a aussi été mentionnée, mais moins souvent que l'élimination

du déficit : l'un des objectifs proposés était d'atteindre un rapport dette-produit intérieur brut (PIB) de 15 %, soit le niveau de 1989-1990.

Parmi ceux qui privilégiaient un budget équilibré, les avis étaient un peu partagés sur la façon d'y parvenir. Certains préconisaient un plus grand rôle pour le secteur privé dans les soins de santé et l'énergie, tandis que d'autres recommandaient de privatiser des entreprises, par exemple la Régie des alcools de l'Ontario (RAO). Les points de vue divergeaient clairement, toutefois, quant à la valeur de la privatisation de biens ou services et le recours aux partenariats public-privé (voir la discussion à ce sujet plus loin).

Dépenses et revenus du gouvernement

Les avis formulés sur les dépenses du gouvernement témoignaient de la position qu'occupaient les intervenants dans l'économie. Du côté du secteur privé, les demandes de hausses de dépenses ciblées s'accompagnaient souvent de la suggestion de réaffecter des dépenses existantes ou de dépenser de façon plus intelligente en éliminant le gaspillage ou en faisant appel à l'impartition. Les investissements dans les infrastructures stratégiques, le développement des zones désaffectées, la santé, l'énergie et l'infrastructure de transport étaient au nombre des priorités énumérées.

Les groupes et organismes du monde des affaires étaient opposés en général aux hausses d'impôt, préconisant plutôt des taux plus faibles sous réserve toutefois que le budget du gouvernement soit excédentaire. Parmi les idées soumises pour réduire le fardeau fiscal, mentionnons l'élimination de l'impôt sur le capital et le réexamen de l'annulation des zones d'allégement fiscal. Au nombre des avis formulés à l'égard de la réduction des dépenses, on note la réduction de l'avantage de rémunération excessif du secteur public, y compris les salaires et les avantages sociaux ainsi que les primes d'assurance-santé payées par le gouvernement pour les fonctionnaires, et la réduction de la taille de la fonction publique.

Les organismes et groupes du secteur public qui demandent une augmentation des dépenses gouvernementales appuyaient la conclusion de l'*Ontario Alternative Budget, 2005* (l'Alternative budgétaire pour l'Ontario en l'an 2005), à savoir que le gouvernement jouit d'une plus grande latitude budgétaire que ce que laissent entendre ses prévisions. L'Alternative budgétaire prévoit des surplus de 3 milliards de dollars en 2006-2007 et de 5 milliards de dollars en 2007-2008, par rapport aux prévisions du ministère des Finances, soit un déficit de 1,5 milliard de dollars en 2006-2007 et un budget équilibré en 2007-2008. La méthode de calcul employée dans l'Alternative budgétaire met en question certaines hypothèses utilisées dans les prévisions du gouvernement et conclut à la disponibilité de revenus supplémentaires compte tenu des revenus sous-estimés, des ajustements à la baisse des frais d'intérêt sur la dette publique et d'une réserve moins élevée.

Par ailleurs, l'Alternative budgétaire recommande de relever les taux d'imposition des sociétés aux niveaux de 2000, d'augmenter les taux d'impôt sur le revenu des particuliers dont les revenus sont supérieurs à 100 000 \$ et d'éliminer les

échappatoires fiscales des sociétés, principalement du côté de l'impôt-santé des employeurs (ISE). L'Alternative budgétaire exhortait également le gouvernement à protéger les personnes démunies sur le plan économique contre le fardeau de frais d'utilisation supplémentaires.

II. MINISTÈRE DES FINANCES

Questions fiscales

Les points de vue sur les questions fiscales étaient partagés entre ceux qui réclament un allègement du fardeau imposé par certaines mesures fiscales et ceux qui considèrent ces outils d'intervention comme des moyens légitimes pour accroître les revenus du gouvernement.

Impôts sur les entreprises

À l'affût d'un régime de recouvrement du capital plus favorable, le secteur de la fabrication et de la transformation (secteur F-T) a recommandé d'élargir le redressement ontarien de 30 % au titre du coût actuel qui s'applique aux dépenses consacrées à la lutte contre la pollution pour y inclure le matériel de F-T et d'accorder une radiation de deux ans par le biais du système présent de redressement au titre du coût actuel.

Le *Budget de l'Ontario 2004* annonçait que l'impôt sur le capital serait éliminé progressivement d'ici 2012. Les intervenants des secteurs de l'agriculture, de la fabrication et des énergies renouvelables étaient au nombre de ceux qui considéraient cet impôt comme un frein aux investissements et qui exhortaient le gouvernement à l'éliminer rapidement.

Les syndicats du secteur public préconisent une hausse des taux d'imposition des sociétés qui ramènerait ces taux à leur niveau de 2000, tandis que les contribuables concernés réclament plutôt une baisse des taux afin de pouvoir continuer de faire concurrence aux entreprises américaines. Quelqu'un a notamment proposé d'abaisser le taux général d'imposition des sociétés de 14 % à 12,5 % et le taux d'imposition des bénéficiaires de fabrication et de transformation, de 12 % à 11 %.

Les partisans du réinvestissement dans les services sociaux, l'éducation et la santé appuyaient la recommandation de l'Alternative budgétaire visant à éliminer les exonérations de l'impôt-santé des employeurs (ISE). Les détaillants réclamaient l'élimination de l'ISE sur la première tranche de 400 000 \$ de la masse salariale et le relèvement du seuil à 600 000 \$.

Impôts des particuliers

Le patronat, les syndicats et les groupes d'aide sociale prônaient de concert l'élimination de la Contribution-santé de l'Ontario, y préférant des solutions telles que la majoration du financement fédéral, la réalisation de gains d'efficacité plus importants dans la prestation des soins de santé, ou l'adoption d'autres mesures fiscales telles que celles proposées dans l'Alternative budgétaire pour l'Ontario.

On proposait entre autres de rendre plus équitable le régime d'imposition des particuliers en harmonisant les impôts fédéraux et provinciaux sur le revenu des particuliers au moyen du remplacement des surtaxes actuelles de 20 % et 56 % sur l'impôt sur le revenu provincial exigible par deux nouveaux seuils d'imposition élevés sur les revenus supérieurs à 61 000 \$ et 72 000 \$ respectivement. On a aussi suggéré de permettre aux couples à la retraite de combiner leurs revenus de retraite.

Impôts fonciers

Les discussions sur les impôts fonciers ont été dominées par l'équité et les plafonnements de taux. Les entreprises réclamaient une répartition plus équitable du fardeau fiscal entre les différents catégories d'impôts fonciers, c'est-à-dire dans certains cas, une réduction des ratios d'impôt sur les biens commerciaux. On a recommandé l'adoption d'une loi obligeant les municipalités à respecter d'ici 2006 les fourchettes d'équité prescrites. Les entreprises préconisent le maintien des plafonds d'impôt sur les biens commerciaux et ont fait précisément référence aux taux fixes prévus dans le projet de loi 140 intitulé *Loi de 2000 poursuivant les mesures de protection des contribuables fonciers*. Pour leur part, les syndicats du secteur public prônaient l'élimination du plafond d'imposition des biens commerciaux pour permettre aux municipalités de répartir entre tous les contribuables les augmentations d'impôt nécessaires.

Dans certaines présentations, on remplacerait l'évaluation à la valeur actuelle (ÉVA) par un système axé sur l'unité d'évaluation qui éliminerait les réévaluations et comprendrait des plafonds d'imposition. D'autres veulent que le gouvernement s'engage de nouveau à mettre en place d'ici décembre 2010 un système intégral d'évaluation à la valeur actuelle. Compte tenu de la complexité des questions d'imposition foncière, certains ont proposé la création d'un comité d'examen des impôts fonciers, à l'image du Conseil du milieu des affaires chargé de l'examen du système fiscal en Ontario, qui avait vu le jour en 2000.

Les groupes du milieu des affaires préconisaient l'adoption d'un taux d'impôt scolaire provincial uniforme pour les entreprises ou l'élimination de l'impôt. La revitalisation des commerces du centre-ville était l'un des objectifs des partisans d'une répartition égale des impôts fonciers aux fins de l'éducation. Une municipalité du Nord dont les niveaux d'évaluation étaient stagnants ou à la baisse a recommandé une diminution des taux d'impôt scolaire, ainsi que la présence d'une Société d'évaluation foncière des municipalités dans le Nord de l'Ontario. Les municipalités rurales ont attiré l'attention sur le fait que le plafonnement de l'évaluation foncière des éoliennes est susceptible de nuire considérablement à leur base de revenus.

Certains ont proposé d'accroître le soutien aux fiducies foncières en affectant une partie des droits de cession immobilière à un fonds vert destiné aux initiatives axées sur la conservation et en modifiant le mode de traitement des servitudes par la Société d'évaluation foncière des municipalités et l'imposition des terres protégées.

Les agriculteurs de l'Ontario réclamaient également des modifications sur le plan des impôts fonciers, telles que l'élimination des droits de cession immobilière sur les successions agricoles, l'instauration de méthodes d'évaluation foncière réalistes, la définition des termes « ferme » et « exploitation agricole » aux fins d'évaluation foncière et l'élargissement de l'exonération des droits de cession immobilière pour inclure les fermes dans les sociétés d'exploitation agricole et les fiducies successorales.

Une municipalité a réclamé un ajustement annuel des subventions au titre des barrages hydroélectriques, en fonction du taux d'inflation, la confirmation des progrès du programme de subventions et un engagement à long terme envers ce financement.

Taxes de consommation

Parmi les témoins qui réclamaient des exonérations intégrales ou partielles de la taxe de vente provinciale (TVP), on note les administrations municipales et régionales, les fabricants de produits isolants pour les maisons, l'alliance des véhicules au gaz naturel, les hôtels (relativement aux droits de marketing de destinations) et les sociétés immobilières (relativement aux terrains de stationnement). D'autres intervenants ont suggéré de remplacer la TVP par une taxe à valeur ajoutée (TVA) au moyen de l'harmonisation avec la taxe sur les produits et services fédérale (TPS) ou de l'adoption de dispositions législatives provinciales en matière de TVA ou d'une quelconque combinaison de ces deux solutions. D'autres mesures indéterminées visant à harmoniser les taxes provinciale et fédérale ont également été proposées.

Si les municipalités en général ont félicité le gouvernement d'avoir respecté sa promesse relativement au transfert de revenus provenant de la taxe sur l'essence, les collectivités du Nord et les petites collectivités ont critiqué les aspects administratifs, notamment le fait de mettre l'accent sur les transports en commun. Des révisions de la formule de calcul ont été proposées pour faire en sorte qu'une partie de la taxe sur l'essence soit transférée à toutes les municipalités, sans égard à l'achalandage des transports en commun, et pour leur permettre d'affecter ces fonds aux autres besoins en matière d'infrastructure, tels que les voies publiques et les ponts.

Des représentants du secteur du commerce de détail ont proposé d'offrir des incitatifs pour accroître les économies d'énergie, d'élaborer des programmes de bonne gestion des produits, de modifier le mode de taxation des logiciels, d'adopter une nouvelle approche pour le traitement des produits de santé naturels et de procéder à l'harmonisation avec les taxes fédérales sur l'eau embouteillée. Le gouvernement a été prié de rejeter la demande des municipalités de prélever une taxe sur les chambres d'hôtel.

Un groupe de défense des droits des fumeurs s'est opposé à des hausses supplémentaires de la taxe sur les produits du tabac et a conseillé d'utiliser les revenus tirés de cette taxe pour aider les fumeurs à cesser de fumer; en revanche,

les partisans du contrôle des produits du tabac ont pressé le gouvernement d'éliminer l'échappatoire pour le tabac à cigarettes.

Programmes de crédit d'impôt

Plusieurs témoins ont réclamé des améliorations des programmes de crédit d'impôt existants. L'industrie cinématographique s'est dite satisfaite des hausses annoncées récemment des crédits d'impôt de l'Ontario au titre des productions cinématographiques et télévisuelles. Les concepteurs d'animation ont indiqué que le crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques pourrait être bonifié en éliminant les critères de résidence relatifs aux frais de main-d'œuvre admissibles et en relevant le plafond salarial de la main-d'œuvre.

Les industries de la recherche et de l'innovation veulent que le crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario soit ajusté pour assurer leur compétitivité avec les autres provinces. Le maintien de la mesure d'encouragement pour l'utilisation d'autobus à carburant de remplacement, entrée en vigueur en 2003, a été encouragé, tandis que le secteur des services et celui du commerce de détail ont demandé que le crédit d'impôt à la formation soit étendu à leurs secteurs.

Questions non fiscales

Des témoins ont dit au Comité que le projet d'élimination du système de centres d'évaluation indépendants (pour l'assurance-auto) aura une incidence négative sur le Trésor provincial et encombrera le système juridique déjà surchargé. Les fabricants de produits isolants pour les maisons ont proposé de renforcer les exigences du code du bâtiment pour améliorer l'efficacité énergétique et d'accorder des subventions pour compenser les coûts de conformité initiaux. Parmi les autres recommandations formulées, mentionnons l'instauration d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières en remplacement du système de passeport actuel, le renforcement de la transparence budgétaire au moyen de la publication d'une liste complète des frais de service, accompagnée de leur mode de perception, et une campagne de lutte concertée contre l'économie souterraine. Les entrepreneurs en bâtiment demandent au gouvernement de collaborer avec leur industrie pour inciter les consommateurs à faire appel aux entreprises de rénovation et de construction qui possèdent tous les permis et toutes les accréditations nécessaires.

III. RECOMMANDATIONS TOUCHANT LES AUTRES MINISTÈRES

AGRICULTURE

Le secteur agricole de l'Ontario a été confronté à une longue période de défis économiques. Les préoccupations à l'égard de la durabilité continue ont inspiré les propositions visant à établir un groupe de travail chargé de faire un rapport sur la viabilité de l'agriculture en Ontario et de formuler des recommandations à ce

sujet, et à créer le comité d'examen du Cadre stratégique pour l'agriculture. L'octroi d'un soutien immédiat aux agriculteurs était au cœur des suggestions visant à renforcer la *Loi sur la protection de l'agriculture et de la production alimentaire* pour accroître la capacité des fermiers d'appliquer les meilleures pratiques de gestion, à donner des dents à la *Loi sur l'entrée sans autorisation* en prévoyant des pénalités beaucoup plus rigoureuses et des dommages-intérêts plus élevés afin de protéger les récoltes et le bétail, et à faire observer la *Loi sur les clôtures de bornage*.

Les agriculteurs s'inquiètent des coûts associés à la protection des sources d'eau. Ils suggèrent de limiter les dépenses consacrées à la gestion des éléments nutritifs aux situations où la gestion se traduira par une amélioration nette et de la financer au moyen de subventions directes ou de mesures fiscales. L'adoption de politiques visant à soutenir des catégories d'exploitation agricole précises serait appréciée, comme en témoignent les avantages qu'ont retirés les vigneronns du Niagara des modifications apportées au contenu en raisin de l'Ontario dans la *Loi sur le contenu du vin*, ainsi que davantage d'espace sur les tablettes de la Régie des alcools de l'Ontario pour les vins de l'Ontario certifiés VQA.

Les producteurs de maïs veulent obtenir du soutien pour réaliser le plan de leur association, qui fournirait une aide directe aux nouveaux projets de production d'éthanol en fonction de leurs achats de maïs produit en Ontario. Les producteurs de tabac sont confrontés aux problèmes propres à un secteur en déclin; pour atténuer l'impact économique, ils demandent au gouvernement de réglementer le contenu national de tabac au Canada et de tenir sa promesse d'assurer une aide immédiate à ceux qui abandonnent l'industrie du tabac.

Protection du revenu agricole de l'Ontario

Les agriculteurs ontariens considèrent que les programmes d'aide financière sont essentiels à leur exploitation. Les producteurs de céréales et de graines oléagineuses recommandent de s'inspirer du programme d'assurance-revenu de l'Alberta pour remplacer le Programme d'assurance-revenu de marché, que le gouvernement a prévu d'éliminer graduellement. Les producteurs réclament également un autre programme pour remplacer le Programme d'autogestion du risque et l'élimination du dépôt exigé pour le PCSRA (le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole). Certains demandent également de définir de façon adéquate les aspects du Cadre stratégique pour l'agriculture relatifs à l'environnement, à la salubrité des aliments, à la recherche et au renouveau.

PROCUREUR GÉNÉRAL

Des témoins ont parlé du besoin d'embaucher davantage de juges de paix et de renforcer le projet d'Aide juridique Ontario relatif à la planification des procès devant les tribunaux pour adolescents, qui vise à tenir les adolescents éloignés du système de justice pénale. Des mesures d'encouragement ont été proposées pour attirer les avocats de l'aide juridique dans les régions mal desservies comme le Nord de l'Ontario, ainsi qu'un crédit d'impôt remboursable pour les petits cabinets qui embauchent des stagiaires.

SERVICES À L'ENFANCE

Garde d'enfants

Les partisans de la garde d'enfants ont exhorté le ministère des Services à l'enfance à élaborer un cadre stratégique pluriannuel accompagné d'un plan d'action pour transformer le programme de garde d'enfants ciblé et subventionné en un réseau de garderies sans but lucratif, de grande qualité, universel et abordable pour tous les enfants. Ils ont demandé un financement direct plus important des garderies réglementées, pour les services sans but lucratif. Le système québécois et son financement direct pluriannuel visant à fournir un accès universel aux services de garde d'enfants a été cité comme un modèle à mettre en œuvre, à compter du budget à venir. Il faudrait prévoir des objectifs en matière de services offerts avant et après les heures de classe aux enfants de 6 à 12 ans.

On a demandé au ministère d'utiliser les fonds fédéraux disponibles en provenance de l'Initiative de développement de la petite enfance et du Cadre multilatéral pour financer l'expansion des services de garde d'enfants et de rétablir le financement provincial direct qui a été éliminé entre 1995 et 2001. On a dit au Comité que la province devait collaborer avec les autres gouvernements pour créer un programme de garderies national, que le financement fédéral ne devait ni remplacer ni diminuer les investissements de la province dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et que le partage des coûts avec les municipalités devait être remplacé par un financement provincial intégral. Une municipalité a suggéré de permettre l'acheminement du financement fédéral des garderies sans exiger de quote-part municipale.

Des recommandations ont été formulées au sujet de la rémunération, de la formation et des conditions de travail du personnel des garderies, notamment l'octroi de financement pour les paiements rétroactifs au titre des engagements en matière d'équité salariale, et pour le versement de subventions salariales.

Les fournisseurs de services de programmes ont demandé des ressources pour les enfants ayant des besoins spéciaux dans les centres de la petite enfance de l'Ontario, ainsi qu'un soutien significatif pour la recherche, la planification et l'évaluation des programmes. Ils recommandaient d'investir dans *Familles et écoles travaillant ensemble* à titre de programme exemplaire pour aider les jeunes enfants à prendre le meilleur départ possible dans la vie.

Protection de l'enfance

Faisant ressortir l'écart entre les services qu'elles sont tenues d'assurer et le financement auquel elles ont droit, les sociétés d'aide à l'enfance ont réclamé un examen complet de leur mode de financement, notamment des points de référence actualisés pour les salaires et les charges de travail, des augmentations au titre des services de soutien à l'adoption, des frais de déplacement et des frais juridiques et des paiements plus réalistes aux parents de familles d'accueil. On demandait des solutions à long terme pour tenir compte de l'incidence sur les dépenses des

mesures prises par les autres ministères et le financement intégral des déficits des sociétés d'aide à l'enfance.

On a exhorté le ministère à élaborer et maintenir un plan durable à long terme pour s'occuper de la santé mentale des enfants, notamment l'octroi d'un financement de base supplémentaire pour les traitements en milieu communautaire et du financement de base pour soutenir les parents. Des témoins ont parlé des lacunes sur le plan du financement des services aux enfants accusant un retard de développement et des défis posés par la prestation des services dans le Nord de l'Ontario.

Au nombre des autres recommandations formulées pour ce ministère, on note la création d'un réseau provincial stable de centres pour la jeunesse faisant appel aux centres et modèles de service existants et aux partenariats communautaires en place, ainsi que la création d'une fiducie pour chaque jeune visant à lui permettre de faire des études ou de démarrer une entreprise ou une carrière. On a demandé au ministère d'affecter un financement annuel au soutien des services d'intervention précoce auprès des enfants aveugles et malvoyants.

CITOYENNETÉ

En prévision de l'adoption du projet de loi 118 (la *Loi de 2004 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*), les dirigeants municipaux ont demandé au gouvernement de tenir compte à la fois des besoins des citoyens et de la capacité des municipalités d'assumer le coût des améliorations. Ceux qui œuvrent auprès des personnes nouvellement arrivées en Ontario ont suggéré d'augmenter le budget du Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants et ont invité la province à négocier avec le gouvernement fédéral une augmentation des fonds au titre des services d'aide à l'établissement par l'entremise de Citoyenneté et Immigration Canada, notamment pour l'enseignement de l'anglais langue seconde et le soutien connexe. On a demandé du financement en immobilisations sur cinq ans pour la construction d'un nouvel établissement consacré à la promotion de la cohésion sociale.

SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Les groupes de justice sociale religieux ont exhorté le gouvernement à rebâtir le secteur des services sociaux en veillant à le doter d'une capacité financière suffisante même si cela exige d'augmenter les impôts. Les représentants des municipalités ont suggéré de financer les programmes de soutien au revenu à même les impôts sur le revenu plutôt qu'au moyen d'une hausse des impôts fonciers qui impose un fardeau aux personnes à revenus faibles ou fixes.

Intégration communautaire

Compte tenu des contraintes financières auxquelles est confronté le gouvernement, les représentants des organismes bénéficiaires de paiements de transfert ont demandé de prévoir une augmentation soutenue dans le cadre

financier à long terme du gouvernement. Dans l'immédiat, ils demandent une augmentation budgétaire de base de 3 % tout en attirant l'attention sur les pressions exercées par les coûts qu'ils ne contrôlent pas, par exemple les augmentations des cotisations de la CSPAAT, les nouvelles exigences législatives et réglementaires et les augmentations des salaires et des avantages sociaux. À un moment donné, il faudrait que les salaires des conseillers de première ligne à temps plein se comparent à ceux versés ailleurs pour des postes identiques. Certains organismes ont demandé une aide ponctuelle ou permanente, y compris un soutien aux services d'intervention professionnelle auprès des personnes sourdes et aveugles.

Aide sociale

Réforme du programme Ontario au travail

De nombreux témoins ont proposé de réformer de différentes façons le programme Ontario au travail, par exemple en remplaçant le système informatique encombrant et inutilement complexe, en instaurant des prestations de transition (ou en améliorant les exemptions relatives aux gains) pour éliminer l'incitatif à demeurer ou à redevenir bénéficiaire de l'aide sociale, en améliorant les éléments du programme de services de placement et en mettant en œuvre toutes les recommandations du rapport Matthews. Des témoins ont proposé d'abolir le travail obligatoire et de revoir le partenariat public-privé conclu avec Accenture, tandis qu'une municipalité a demandé de l'information, à des fins budgétaires, sur les incidences permanentes de toute réforme de l'aide sociale. Le gouvernement a été invité à envisager l'octroi d'une compensation financière aux femmes qui effectuent un travail inestimable au foyer.

Taux

Différents témoins ont reconnu l'augmentation effective de 3 % annoncée initialement dans le Budget de 2004, tout en laissant entendre que cette augmentation était insuffisante pour assurer un niveau de vie adéquat aux personnes qui vivent une situation de crise sur le plan de l'emploi ou de la famille ou qui font face à une urgence sur le plan de la santé. Un témoin a suggéré que le gouvernement rétablisse les montants réduits au milieu des années 1990 et apporte ensuite des ajustements en fonction de l'inflation, tandis qu'un autre recommandait de hausser les prestations d'aide sociale pour couvrir les coûts réels de logement et les besoins de base des bénéficiaires et de les indexer sur le taux d'inflation annuel. Un témoin proposait plus précisément de bonifier les prestations du POSPH pour les amener à un niveau égal ou supérieur au seuil de pauvreté défini; les prestations seraient indexées automatiquement et maintenues pendant toute la période au cours de laquelle le bénéficiaire s'efforce de trouver un emploi.

Supplément de la prestation nationale pour enfants

En 2004, le gouvernement a autorisé l'imputation de l'augmentation de juillet au Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE). De nombreux témoins ont exhorté le gouvernement à franchir l'étape suivante et mettre fin à la

récupération intégrale du SPNE auprès des familles qui vivent de l'aide sociale ou de prestations d'invalidité.

Logement social

Plusieurs témoins ont abordé la question du réinvestissement dans le logement social et réclamé des mesures (par exemple, la création d'un fonds de dotation) pour maintenir le stock existant et rétablir les programmes de logement social de l'Ontario. Tous imploraient le gouvernement de respecter ses engagements de jumeler le financement fédéral octroyé dans le cadre du Programme de logement abordable. Afin d'accroître l'abordabilité, l'instauration d'un programme de supplément au loyer financé par la province a été recommandée, de même que l'octroi d'encouragements pour les solutions de rechange sans but lucratif telles que les coopératives d'habitation et les logements municipaux sans but lucratif. D'autres ont également suggéré une révision exhaustive de la *Loi sur la réforme du logement social*, une hausse des tarifs quotidiens versés aux municipalités pour les foyers destinés aux sans-abri et l'adoption d'une stratégie complète en matière d'économie d'énergie pour les ménages à faible revenu.

Organismes de services sociaux

Les travailleurs des organismes de services sociaux sans but lucratif ont suggéré la tenue d'une rencontre entre les représentants des organismes et du ministère pour définir et mettre en œuvre des modèles de financement et des engagements qui permettraient d'attirer et de conserver une main-d'œuvre hautement compétente et stable, d'améliorer la capacité d'adapter les programmes aux besoins communautaires grandissants et de planifier le développement et la durabilité à long terme. Certains ont demandé d'étoffer les services de counselling à l'intention des familles vulnérables à faible revenu et d'élargir le service 211 de Toronto au reste de la RGT.

Refuges

Le gouvernement a été prié de rétablir la totalité du financement des refuges d'urgence pour les femmes qui a été éliminé en 1995 et celui des programmes de maisons d'hébergement transitoire éliminé en 1996 et de rembourser aux refuges les paiements effectués depuis 1999 au titre de l'équité salariale. Certains ont réclamé une révision complète et immédiate du financement des refuges d'urgence pour les femmes, conformément à ce qui a été recommandé dans les enquêtes May et Hadley.

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET SERVICES CORRECTIONNELS

Les équipes d'intervention d'urgence bénévoles ont demandé au ministère de jumeler le financement municipal et d'octroyer un financement de base de 1 % par résident ontarien pour soutenir les initiatives d'intervention à l'échelle provinciale.

SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

Les recommandations formulées à l'intention de ce ministère portaient principalement sur la consommation d'alcool et de tabac.

Des témoins ont demandé au Comité d'appuyer un véritable système de prix de gros pour les titulaires de permis de vente d'alcool et souligné que l'adoption d'un système transparent et responsable pour l'établissement des prix de la bière en Ontario accroîtrait la concurrence et offrirait ainsi aux titulaires de permis un plus grand choix en matière de sélection et d'achat. Les représentants de l'industrie de l'accueil demandent que le gouvernement adopte une approche graduelle relativement à la conformité à la *Loi sur les permis d'alcool*, qui comprendrait un éventail d'options et de sanctions ainsi que la séparation de la fonction d'application et de poursuite de la fonction décisionnelle de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) lorsqu'il est question de prendre des mesures disciplinaires à l'endroit des titulaires de permis de vente d'alcool.

L'industrie de l'accueil a également traité de l'impact négatif de la loi visant à lutter contre le tabagisme et demandé au gouvernement d'accueillir les solutions sensées qui permettent aux petites entreprises de rester en affaires. On a suggéré notamment l'adoption d'une stratégie d'élimination graduelle adaptée à l'industrie de l'accueil et inspirée des programmes de cessation à l'intention des personnes qui veulent cesser de fumer. Par ailleurs, on a proposé le versement d'une compensation aux quelque 700 exploitants qui ont investi dans l'aménagement de salles réservées aux fumeurs approuvées par les municipalités. Il pourrait s'agir de plans d'amortissement accéléré, du versement d'un montant forfaitaire ou de possibilités de revenus supplémentaires.

En revanche, les partisans de la lutte contre le tabagisme ont demandé un montant total de 90 millions de dollars pour instaurer un programme complet et entièrement financé pour réduire de façon radicale le nombre de personnes qui fument. Ils ont exhorté le gouvernement à aller de l'avant et à interdire complètement l'exposition des produits du tabac chez les détaillants, conformément à ce qui est prévu dans le projet de loi 164, sans accorder d'exemptions par voie de réglementation. L'injection d'un montant supplémentaire de 50 millions de dollars en fonds d'adaptation communautaire a été suggérée comme élément de la stratégie complète de lutte contre le tabagisme.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCE

Mesures visant à encourager les investissements

Les investissements sont un moteur clé de la croissance du PIB, et tous les intervenants considèrent que l'adoption de mesures visant à créer un climat propice aux investissements est importante.

La création d'un crédit d'impôt de 30 % a été proposée pour les anges financiers qui investissent dans des entreprises admissibles. L'instauration d'un programme inspiré du Programme de soutien de l'investissement communautaire du

gouvernement fédéral, doté d'un financement annuel de 17 millions de dollars, a été recommandée pour élaborer les outils nécessaires pour attirer, retenir et accroître les investissements étrangers directs en Ontario. Des témoins ont également laissé entendre que la réduction des taux d'imposition et le renforcement de l'accès aux capitaux par le biais de subventions ou de prêts à faible intérêt favoriseraient la croissance du secteur de la fabrication.

Des témoins ont dit que la réforme de la réglementation et le développement des compétences favorisent l'innovation et que la modernisation de la réglementation assure un climat propice aux investissements pour les entreprises qui exercent leurs activités dans les marchés mondiaux. L'élaboration de programmes d'éducation destinés à l'industrie et la création de centres d'excellence pour le perfectionnement professionnel faisaient partie des mesures recommandées. On a exhorté le gouvernement à favoriser la concurrence en collaborant avec le gouvernement fédéral à l'élimination des obstacles qui freinent l'innovation, notamment la bureaucratie et les impôts qui n'ont aucun lien avec les profits, et à développer les avantages concurrentiels de l'Ontario, surtout dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la R et D.

Commercialisation de la recherche

Les témoins ont fait valoir que le gouvernement doit faciliter la commercialisation de la recherche dans les domaines tels que la santé et la technologie au moyen de projets de dépenses et de la collaboration avec des établissements tels que l'Université Queen's. Le maintien de programmes tels que le Fonds pour la recherche en Ontario et les Centres d'excellence de l'Ontario peut favoriser de nouvelles découvertes dans les universités et les hôpitaux. On a dit au Comité qu'il est nécessaire de clarifier les règles et les modalités du Programme des fonds ontariens de financement de la commercialisation et qu'il faut instaurer des mesures d'encouragement pour attirer un financement correspondant du secteur privé.

La création d'un réseau de centres communautaires de soutien à l'innovation et au transfert de technologie a été proposée pour permettre aux entreprises canadiennes d'accéder à la recherche effectuée dans les universités et les collèges, en offrant des services spécialisés dans des domaines d'une importance cruciale pour la croissance des jeunes entreprises innovatrices. On pressait la province de mener de concert avec le gouvernement fédéral en 2005 un examen du programme de la recherche scientifique et du développement expérimental et de mettre en œuvre les recommandations issues de cet examen dans les budgets fédéral et provincial de 2006.

Sciences de la vie

Les représentants des sciences de la vie, un secteur en pleine croissance qui se consacre au développement de médicaments et de solutions pour la santé, ont invité le gouvernement à exploiter les possibilités d'investissement en R et D de l'industrie pharmaceutique et à contribuer à la prospérité économique de l'Ontario. L'adoption de politiques qui garantissent une utilisation optimale et un remboursement rapide des médicaments fera en sorte que les patients profiteront

des découvertes, que le réseau de la santé réalisera des économies à long terme et que l'on réduira les autres pressions qui s'exercent sur le réseau de la santé, par exemple les temps d'attente. Afin d'assurer que l'innovation est évaluée à son juste prix, le gouvernement est prié d'éliminer le gel des prix qui maintient les prix des médicaments aux niveaux de 1993 et de mettre en œuvre des programmes de gestion de la santé des patients qui mettent l'accent sur les maladies qui représentent une tranche importante des dépenses du ministère de la Santé et qui touchent un grand nombre d'Ontariens et d'Ontariennes.

Les témoins ont réclamé l'élaboration d'une stratégie nationale de fabrication biopharmaceutique et l'établissement d'une capacité de recherche et de formation pour développer une nouvelle infrastructure et de nouveaux programmes de formation afin de soutenir un réseau d'apprentissage réparti dans les régions. Il a également été question du besoin de développer une capacité de réglementation et la capacité d'anticiper les problèmes pouvant se poser sur le plan de la réglementation et d'y répondre dans un cadre international. Un financement de l'ordre de 60 à 70 millions de dollars sur quatre ans a été demandé sous la forme de subventions à l'infrastructure et d'un réseau de formation dans la région d'Ottawa et dans la région du grand Toronto (RGT) pour une initiative canadienne en matière de procédés biotechnologiques.

Certains ont laissé entendre que l'Ontario pourrait devenir un chef de file mondial de la R et D et de la fabrication de bioproduits grâce au développement de grappes d'innovation biotechnologique. Ils ont demandé à la province de créer un environnement concurrentiel global pour la réglementation, la protection et l'application de la propriété intellectuelle.

Industrie automobile

L'industrie automobile a une importance cruciale pour l'économie ontarienne et est un générateur clé du produit intérieur brut (PIB) de la province. Les témoins préconisaient l'élaboration d'une stratégie provinciale concurrentielle pour l'industrie automobile, qui répondrait aux besoins immédiats en matière d'innovation, de compétences et d'infrastructure afin de conserver les usines existantes et d'attirer d'autres investissements et emplois. Par ailleurs, a-t-on souligné, le soutien doit s'étendre aux partenariats public-privé tels que l'Initiative de financement de l'innovation dans le secteur de l'automobile. Les témoins considèrent qu'un climat propice aux investissements des fabricants d'équipement est essentiel pour assurer la présence continue d'usines de montage et de fabricants de pièces dans la province. On a demandé un financement précis pour aider les fournisseurs de pièces automobiles de première et de deuxième catégorie en leur accordant des subventions ou des prêts à faible intérêt d'un montant de 1 à 5 millions de dollars. Le gouvernement a été prié de prendre les devants et de collaborer avec Ottawa, par l'intermédiaire du Conseil du Partenariat pour le secteur canadien de l'automobile, à l'élaboration d'une stratégie plus vaste pour le secteur canadien de l'automobile.

Autre

Des témoins ont exhorté le gouvernement à considérer la large bande comme faisant partie des investissements dans les programmes d'infrastructure et à faciliter l'élargissement de cette technologie aux régions urbaines, rurales et éloignées en fixant des objectifs audacieux sur le plan de l'accès aux services à large bande et de la mise en œuvre du service sans fil de troisième génération. Les représentants de la région de l'Est de l'Ontario ont laissé entendre que le gouvernement devrait penser plus souvent à leur région lorsqu'il affecte des fonds aux initiatives de développement.

ÉDUCATION

Un certain nombre d'intervenants ont traité de l'éducation aux paliers élémentaire et secondaire en faisant part de leurs préoccupations au sujet de l'administration, du financement et des questions pédagogiques telles que les examens et les programmes d'études.

Administration

Des témoins ont mis en question la latitude qu'ont les conseils scolaires d'affecter les fonds d'une subvention précise à d'autres fins n'ayant aucun rapport avec la subvention. Les conseils scolaires ont demandé de meilleures directives relativement aux installations destinées aux élèves, la fin du moratoire sur la fermeture d'écoles ainsi que des renseignements plus détaillés sur l'annonce d'une subvention de 200 millions de dollars pour les projets de réfection d'écoles. La rationalisation du processus d'administration des subventions à l'éducation de l'enfance en difficulté et des plans individuels demeure un objectif, tout comme une répartition équitable des ressources qui tient compte de la diversité des besoins parmi les conseils scolaires. Les autres suggestions de nature administrative portaient sur la surveillance et le compte rendu annuels de l'effectif des classes au palier élémentaire, sur l'examen des politiques et des procédures régissant les conseils communautaires scolaires et sur une revue des rôles et de la rémunération des conseillers et conseillères scolaires et des directeurs et directrices.

Financement

De nombreux commentaires à propos du financement ont été précédés de remarques visant à féliciter le gouvernement de ses investissements dans l'éducation jusqu'à maintenant, ce qui témoigne de l'attention qu'il a accordée aux recommandations formulées antérieurement devant le Comité. Néanmoins, certaines préoccupations ont été régulièrement soulevées au sujet du niveau de financement général et des montants réservés à des fins précises.

Les conseils scolaires ont indiqué que le financement de l'éducation devrait reposer sur quatre principes essentiels, c'est-à-dire que le financement doit être équitable, suffisant, souple (assurer l'autonomie) et responsable. Des citoyens préoccupés ont laissé entendre que le financement devrait être véritablement basé

sur les besoins et octroyé dans une mesure qui rendrait inutile la collecte de fonds par les parents.

Repères

Les syndicats des enseignantes et enseignants et les groupes de parents ont souligné que le gouvernement n'a pas pleinement donné suite à la recommandation principale du Rapport Rozanski, à savoir mettre à jour les coûts repères pour tous les éléments de la formule de financement. Le problème aux yeux des intervenants est la nature ad hoc des améliorations apportées à la formule de financement par les gouvernements actuel et précédents : la recommandation du Rapport Rozanski portant sur l'élaboration d'un mécanisme d'examen régulier des repères de la formule de financement n'est toujours pas réalisée. Certains groupes soutiennent qu'un ajustement annuel réaliste au titre de l'inflation devrait au moins faire partie des repères de la formule.

Subventions pour des programmes précis

Des modifications de la formule de financement ont été proposées pour financer l'éducation des adultes au même taux que pour les élèves des écoles secondaires de jour, pour réaliser le plafonnement de l'effectif par classe au primaire tout en garantissant l'intégrité de l'effectif des classes aux cycles moyen et intermédiaire, pour financer 200 minutes de temps de préparation des enseignantes et enseignants du palier élémentaire, pour régler la question des travaux d'entretien reportés, pour assurer un financement à long terme aux écoles touchées par le moratoire sur la fermeture d'écoles et pour tenir compte des augmentations ultérieures des tarifs d'électricité.

Les conseils scolaires et les représentants des parents ont recommandé des modifications de l'allocation pour compenser la baisse des effectifs et demandé de façon plus générale que l'effet de la baisse des effectifs sur le modèle de financement fasse l'objet d'un examen. On a réclamé une plus grande latitude pour les conseils dans l'affectation du financement de l'éducation de l'enfance en difficulté et des ressources supplémentaires pour venir en aide aux élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.

Les enseignantes et enseignants du palier élémentaire ont réclamé l'élimination de l'écart entre les montants versés au titre de la Subvention de base par élève des paliers élémentaire et secondaire, tandis que ceux du palier secondaire ont demandé l'élimination de l'écart entre les montants versés au titre de l'Allocation pour l'éducation de l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif pour les élèves des paliers élémentaire et secondaire.

Anglais langue seconde et français langue seconde

Tant les éducateurs et éducatrices que les fournisseurs de services sociaux ont traité de la protection et de l'amélioration de l'enseignement des langues pour les immigrants, les allophones et les Autochtones qui sont confrontés à des barrières linguistiques. Ils ont laissé entendre que le financement devrait être basé sur les niveaux de compétence plutôt que sur des règles fondées sur le lieu de naissance, et qu'il devrait être protégé du détournement à d'autres fins. On a également

prôné le recours aux organismes communautaires pour assurer la prestation des programmes.

Dotation et rémunération

Les conseils scolaires et les enseignantes et enseignants ont demandé le financement intégral des conventions collectives des conseils. Des fonds réservés ont été demandés pour assurer des niveaux de dotation suffisants pour répondre aux besoins des écoles en matière de personnel administratif, technique et de soutien et pour permettre aux conseils de remplir leurs obligations en matière d'équité salariale. Différents témoins ont parlé de la valeur des spécialistes de l'enseignement dans le domaine de l'éducation physique, de la musique, des arts et du théâtre et de l'importance de fournir un soutien adéquat aux élèves en augmentant le nombre d'enseignantes et enseignants bibliothécaires et d'orienteurs et orienteuses. Afin de recruter du personnel enseignant et de le retenir, les témoins ont proposé différentes modifications de la Subvention pour la rémunération des enseignantes et des enseignants, y compris la réduction de la matrice relative au traitement, l'ajustement des facteurs liés à l'expérience, l'abolition de la récupération à même la formule de financement et l'élimination du plafond de la charge moyenne de 7,5 crédits par élève.

À part la formule de financement, les enseignantes et enseignants suppléants ont réclamé un soutien accru. Les citoyens concernés ont demandé des allocations spécifiques pour l'entretien et l'administration afin d'assurer la santé et la sécurité du personnel et des élèves, tandis que les conseils scolaires ont réclamé une compensation des coûts qui résultent d'autres politiques gouvernementales telles que la protection des biens patrimoniaux et un meilleur accès pour les citoyens et citoyennes handicapés.

Enseignement et programmes d'études

Les personnes autres que les éducateurs et éducatrices qui œuvrent auprès des immigrants ont suggéré d'offrir une formation obligatoire en anglais langue seconde et sur d'autres questions touchant l'immigration à l'ensemble des enseignants et enseignantes, directeurs et directrices d'école et autre personnel de première ligne. Les enseignantes et enseignants des écoles élémentaires ont demandé le rétablissement des cinq jours de perfectionnement professionnel qui ont été éliminés et le plafonnement du temps de surveillance. De leur côté, les enseignantes et enseignants des écoles secondaires ont recommandé d'abolir l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation ainsi que les examens qu'il administre et de réinvestir dans les écoles les économies ainsi réalisées; les enseignantes et enseignants du palier élémentaire ont suggéré de remplacer les examens provinciaux administrés aux élèves de troisième et sixième année par des examens d'échantillonnage au hasard.

Les représentants des entreprises provinciales ont réclamé des programmes d'éducation technologique rigoureux et durables dans le programme d'études de l'Ontario, des fonds réservés à la formation du personnel enseignant en éducation technologique, un soutien à l'Initiative de renouvellement de l'éducation

technologique et la clarification des engagements du gouvernement dans ce domaine.

Orientations stratégiques

Au nombre des orientations stratégiques recommandées au gouvernement, mentionnons la création d'un conseil consultatif du Conseil des ministres pour coordonner les services à l'enfance et à la jeunesse, une révision de la *Loi sur la sécurité dans les écoles* et des ressources pour les enfants et les jeunes qui ont été suspendus ou expulsés de l'école, ainsi que la création d'un conseil des programmes d'études comptant de nombreux intervenants. Certains des mémoires reçus réclamaient la fin du financement public des conseils des écoles catholiques. On exhortait également le gouvernement à maintenir les négociations collectives au niveau local plutôt que d'opter pour des négociations à l'échelle provinciale.

ÉNERGIE

Les présentations relatives au portefeuille de l'énergie continuent de s'inscrire dans la réforme en cours du rôle de la province dans la fourniture et la réglementation de l'électricité. Cette réforme a été entreprise par le gouvernement précédent et se poursuit sous l'administration actuelle avec l'adoption, récemment, de la *Loi sur la restructuration du secteur de l'électricité*. Au début de son mandat, le gouvernement a confirmé son engagement de fermer d'ici 2007, pour des raisons de nature environnementale, les centrales au charbon de l'Ontario. La question du remplacement de cette capacité de production d'électricité rejoint d'autres questions importantes au sein du portefeuille de l'énergie, par exemple la capacité d'approvisionnement à long terme, le rôle du marché dans la fourniture de nouveaux approvisionnements et l'établissement des prix, les stratégies visant à économiser l'énergie et l'avenir de certains types de production, notamment l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables. La plupart des témoins qui ont abordé ces sujets parlaient au nom du commerce et de l'industrie et se préoccupaient principalement de la fourniture à long terme d'une énergie stable à prix abordable. On a également dit au Comité qu'il fallait revoir l'infrastructure du réseau d'électricité, à savoir le système d'interconnexion de réseaux, pour éviter les pannes d'électricité localisées et générales.

Production et approvisionnement

Le gouvernement a admis que l'assurance d'un approvisionnement suffisant en électricité posait des défis, s'il y a fermeture des centrales au charbon et compte tenu que la durée de vie utile de certaines centrales nucléaires est presque terminée. Parmi les initiatives stratégiques qu'il a prises, mentionnons le lancement de demandes de propositions pour la fourniture d'énergie électrique propre, pour la fourniture de nouveaux approvisionnements en électricité et pour la réalisation de projets de gestion de la demande (c.-à-d., économie d'énergie).

Centrales au charbon

Les représentants de l'industrie approuvent la fermeture des centrales au charbon seulement s'il existe des solutions de rechange économiques; ils conseillent au gouvernement de procéder à une réévaluation analytique exhaustive des stratégies

actuelles et de rechange et d'offrir des encouragements supplémentaires pour la production d'énergie verte et la cogénération. Les représentants du secteur ont recommandé de moderniser les centrales au charbon avec les nouvelles technologies de réduction des émissions lorsqu'un tel projet est avantageux sur le plan économique. Cette mesure, soutient-on, assurera un approvisionnement en électricité à prix concurrentiel, maximisera l'approvisionnement et permettra aux centrales au charbon d'atteindre les objectifs d'assainissement de l'air.

Hydroélectricité

Parmi les solutions énergétiques de rechange privilégiées, on note l'importation d'hydroélectricité auprès des autres provinces, notamment le Manitoba, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador.

Énergie nucléaire

On a recommandé au gouvernement de remettre en état les réacteurs nucléaires inactifs lorsque c'est avantageux sur le plan économique, mais de laisser autrement au secteur privé le lancement de nouveaux projets de développement.

Énergie renouvelable

Ontario Power Generation (OPG) a été invitée à élaborer une stratégie à long terme relativement à une nouvelle capacité de production à partir de sources telles que le gaz naturel, l'énergie nucléaire et l'incinération des déchets, en plus de la promotion de l'économie d'énergie. Les partenaires de l'énergie éolienne ont recommandé au gouvernement de passer davantage de marchés d'énergie renouvelable et d'offrir des encouragements, par exemple, exempter les sources d'énergie renouvelable de l'impôt sur le capital (l'impôt des grandes sociétés). D'autres ont conseillé, entre autres, de réduire la bureaucratie et l'ingérence politique autour de la production d'électricité et de prôner la réflexion hors des sentiers battus relativement à la gestion de l'électricité.

Économie d'énergie

Les activités relatives à la demande envisagées dans la *Loi sur la restructuration du secteur de l'électricité*, telles que la fixation d'objectifs en matière d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables et de diversification des sources d'approvisionnement ont reçu l'appui des témoins, tout comme les programmes d'économie d'énergie pour les entreprises et le grand public, par exemple faire appel à OPG et aux sociétés d'électricité locales pour sensibiliser les entreprises locales à l'économie d'énergie.

Marché de l'électricité

Après avoir confirmé l'orientation stratégique qui ouvre le marché de l'approvisionnement de l'Ontario aux producteurs d'électricité privés, le gouvernement a été prié de procéder rapidement à l'instauration d'un système axé sur la vérité des prix, lequel reflète le coût véritable de l'électricité. À titre de mesure intérimaire, un programme de remise d'une durée limitée pourrait apaiser les craintes d'une escalade des prix chez les consommateurs. Le gouvernement a été invité à éliminer le plafonnement des tarifs, à encourager l'utilisation en dehors des heures de pointe et à adopter la tarification au compteur horaire. Il est important que le gouvernement, les entreprises et le secteur résidentiel

comprennent qu'un marché de l'électricité stable, axé sur le juste prix revêt une importance cruciale pour les perspectives économiques de l'Ontario, et le gouvernement a été invité à soumettre les questions d'offre et de demande à un débat sur les solutions possibles, notamment les recommandations de l'Examen d'OPG et du Rapport Manley.

Cadre de réglementation

Les représentants du monde des affaires ont incité le gouvernement à aller de l'avant avec les changements réglementaires énoncés dans la *Loi sur la restructuration du secteur de l'électricité*, notamment la création de l'Office de l'électricité de l'Ontario, chargé d'assurer un approvisionnement en électricité à long terme suffisant, l'établissement d'un Bureau des économies d'énergie géré par un directeur des économies d'énergie, et la redéfinition du rôle de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (anciennement la Société indépendante de gestion du marché de l'électricité).

Véhicules éconergétiques

Les véhicules éconergétiques en sont à l'étape du développement et les promoteurs réclament des mesures d'encouragement pour faire progresser cette technologie, par exemple l'élaboration d'initiatives conviviales axées sur les tarifs par la Commission de l'énergie de l'Ontario pour les véhicules au gaz naturel. Le gouvernement a été invité à utiliser des carburants de remplacement pour les autobus scolaires, les véhicules d'aéroport, tous les véhicules municipaux ainsi que pour les automobiles et camions de la province de l'Ontario qui parcourent de nombreux kilomètres. L'acquisition de véhicules à carburant de remplacement au palier municipal devrait être liée à des programmes de financement provincial, par exemple accompagner tout financement des transports de l'exigence d'utiliser les technologies éprouvées les plus propres sur le marché. On pourrait y parvenir au moyen du maintien de la mesure d'encouragement visant les autobus à carburant de remplacement, ou d'une remise de la taxe sur l'essence.

ENVIRONNEMENT

Zones désaffectées

Les municipalités et les entreprises ont réclamé des politiques pour soutenir le développement des zones désaffectées, notamment des modifications des dispositions législatives pertinentes, y compris la *Loi sur la protection de l'environnement*, la création d'un registre des zones désaffectées et une protection élargie sur le plan de la responsabilité civile.

Approvisionnement en eau potable

L'infrastructure et les tests de l'approvisionnement en eau potable de l'Ontario demeurent une préoccupation constante depuis la tragédie de Walkerton. Les représentants du monde des affaires réclament un programme d'infrastructure de l'approvisionnement en eau potable qui fournira le tiers du financement des dépenses des municipalités de l'Ontario au titre de la modernisation des immobilisations. Ils ont fait un certain nombre de recommandations au sujet des analyses de l'eau (y compris un système d'enregistrement en ligne ou par

télécopieur) et de la surveillance (y compris des vérifications au hasard par le ministère, la communication immédiate des résultats d'analyses défavorables et la nomination d'un agent principal de l'approvisionnement en eau potable dans chaque région sanitaire). Les témoins ont dit appuyer la recommandation n° 84 du rapport d'enquête sur l'affaire Walkerton concernant la réduction du coût de l'approvisionnement en eau potable des parcs de roulottes.

Loi sur la protection de l'environnement (projet de loi 133)

Des témoins du monde des affaires et du secteur de la foresterie ont dit éprouver des préoccupations au sujet du projet de loi 133, la *Loi sur la protection de l'environnement*, et ont proposé de tenir des consultations pour examiner des solutions de rechange à cette loi. Les représentants du secteur de la foresterie réclament une solution qui réglerait les problèmes du trop grand nombre de déversements accidentels et des retards sur le plan de l'indemnisation, sans les conséquences négatives du projet de loi 133.

Réacheminement des déchets

L'industrie de l'accueil a réclamé un modèle type de réacheminement des déchets municipaux qui précise les types de matériaux recueillis, les coûts et les revenus associés à chacun, ainsi qu'un modèle de compte rendu type pour assurer les responsables que les fonds versés sont affectés aux coûts et dépenses approuvés. Des témoins ont suggéré d'encourager les municipalités à mettre en œuvre des stratégies de compression des coûts à l'aide de ce modèle.

SANTÉ ET SOINS DE LONGUE DURÉE

Le Comité a reçu davantage de présentations concernant ce secteur stratégique que tout autre secteur, ce qui concorde avec la place qu'occupe ce ministère dans le budget des dépenses de la province. Les suggestions constructives sur les orientations qui pourraient inspirer une réforme future côtoyaient les préoccupations à l'endroit des orientations stratégiques prises au cours des dernières années.

Responsabilisation

Si le gouvernement a reçu des félicitations pour le projet de loi 8, la *Loi de 2003 sur l'engagement d'assurer l'avenir de l'assurance-santé*, on a toutefois mis en lumière trois domaines dans lesquels s'impose une responsabilisation supplémentaire, à savoir a) prévenir l'érosion au moyen d'une augmentation de la prestation à but lucratif et de partenariats public-privé, b) veiller à ce que le processus de nomination des membres du Conseil ontarien de la qualité des services de santé soit transparent et démocratique, et c) exiger que le gouvernement rende des comptes aux fournisseurs et au public. D'après l'un des intervenants, le remplacement des nominations par décret aux organismes de soins de santé par une sélection indépendante des membres par un tiers renforcerait la responsabilisation, tandis qu'un autre intervenant opérerait pour l'élaboration de mesures du rendement qui permettraient d'affecter le financement aux traitements les plus efficaces assurés par les praticiens les plus efficaces.

Orientation

Compression des coûts

De nombreux avis ont été formulés concernant les efforts visant à comprimer les coûts de la santé. On a conseillé au gouvernement de faire en sorte que les soins de santé ne continuent pas de supplanter les autres services et programmes publics, et de maintenir le statu quo en ce qui concerne le financement des soins de courte durée dans les hôpitaux et celui concernant le personnel infirmier et les médecins. D'autres ont exhorté le gouvernement à la prudence. Les chiropraticiens ont recommandé de ne pas apporter d'autres modifications aux services couverts par l'assurance-santé de l'Ontario sans tenir d'abord des consultations publiques axées sur l'évaluation de l'incidence des changements sur le coût et la qualité des services ainsi que sur l'accès aux services. Les fabricants de médicaments ont dit craindre que les méthodes de gestion de l'innovation axées sur les coûts diminuent les résultats pour les patients et augmentent inutilement l'ensemble des coûts, tandis que d'autres réclament le maintien du statu quo relativement à la hausse des coûts des composantes à but lucratif du réseau de la santé, par exemple les médicaments. Les travailleurs de la santé ont laissé entendre qu'il serait possible de réaliser des économies d'échelle en instaurant un régime de prestations en fiducie conjointement avec les hôpitaux ontariens et ont réclamé la protection des travailleurs les plus faiblement rémunérés du réseau de la santé et celle des services de santé locaux. Les partenariats public-privé ont été critiqués. Le gouvernement a été invité à réexaminer les réductions de coûts qu'il exige des hôpitaux; les représentants des infirmiers et infirmières se sont dits déçus que le ministère ait accepté les réductions de coûts récentes des budgets des hôpitaux qui élimineront des postes d'infirmiers et d'infirmières.

Réinvestissement

De nombreuses recommandations portaient sur les possibilités d'investissement ou de réinvestissement. Les infirmiers et infirmières et les autres travailleurs de la santé ont réclamé un relèvement des dépenses de programmes à 15 % du PIB, le rétablissement des services radiés de la liste, le réinvestissement dans les programmes qui ont fait leurs preuves pour les personnes âgées frêles et isolées et la cessation du rationnement des services de santé. Les recommandations de l'Alternative budgétaire pour l'Ontario ont été approuvées comme stratégie pour accroître la capacité financière de la province et fournir des ressources aux programmes de santé, tout comme une plus grande utilisation des taxes écologiques. Les établissements de santé ont réclamé des investissements dans les technologies de l'information qui leur permettraient d'accroître leur efficacité et d'assurer de meilleurs résultats aux patients.

Programmes

Soins contre le cancer

Les chercheurs en cancer ont recommandé au gouvernement de financer dans une moindre mesure les approches non intégrées et d'assurer plutôt le soutien intégral du Plan de lutte contre le cancer en Ontario. Ce soutien nécessiterait de légères augmentations dans trois domaines, à savoir des investissements de capacité pour les nouveaux cas, des investissements de transformation pour les services

régionaux et les stratégies d'accès rapide et des investissements en immobilisations pour la conservation de nouvelles installations et l'acquisition de nouveau matériel de traitement. Une stratégie complète de dépistage et de traitement du cancer des ovaires a par ailleurs été présentée au Comité.

Soins communautaires

Plusieurs groupes ont souligné le rôle important des services de santé communautaires et réclamé des augmentations précises des fonds de fonctionnement, des subventions d'immobilisations et du financement de base. La révision du modèle de rémunération des médecins et du personnel infirmier, a-t-on indiqué, faciliterait le recrutement de ces professionnels. On a rappelé l'engagement du gouvernement de garantir aux personnes âgées l'accès aux services des organismes de soutien de quartier.

Soins à domicile

Les travailleurs de la santé ont demandé au gouvernement de mettre fin au processus d'appels d'offres obligatoire pour les services de soins à domicile et proposé le système manitobain comme modèle. Les soins à domicile, a-t-on soutenu, devraient être fournis en fonction des besoins.

Financement des hôpitaux

De nombreux représentants d'hôpitaux ont comparu devant le Comité pour faire part de leurs avis, de leurs préoccupations et de leurs demandes. L'association provinciale a laissé entendre que le plan triennal actuel est insuffisant et a demandé l'octroi de fonds de transition jusqu'au moment de la mise en œuvre des options en matière de soins de santé communautaires. Relativement au financement des hôpitaux, d'autres ont réclamé la modification des processus de financement et d'établissement des budgets pour communiquer plus rapidement aux établissements l'information ministérielle, l'adoption de nouvelles procédures comptables pour permettre l'amortissement des dépenses en immobilisations sur le cycle de vie de l'établissement, l'acheminement du financement des projets d'immobilisations approuvés, des investissements dans l'infrastructure et la prise en compte des besoins et situations propres aux établissements.

Le Comité a pris connaissance des défis uniques qui se posent aux hôpitaux nordiques et des besoins propres aux hôpitaux ruraux à emplacements multiples. Des témoins ont exhorté le ministère à octroyer du financement aux hôpitaux universitaires de l'Ontario pour leur permettre de construire des installations de recherche de premier ordre, de retenir les meilleurs chercheurs et d'offrir des services de santé de grande qualité. L'une des propositions consistait à jumeler les subventions actuelles du FCI (Fondation canadienne pour l'innovation) versées par le gouvernement fédéral.

Santé mentale

Les intervenants ont parlé de la nécessité de soutenir un réseau de santé mentale intégré offrant un éventail complet de soins et de services qui répond aux besoins en matière de prévention et de promotion de la santé, d'intervention précoce et de gestion de crise. L'octroi d'un soutien opérationnel suffisant, y compris un

financement stable à long terme des services de toxicomanie, permettrait de considérer la santé mentale comme une priorité du gouvernement, lequel est invité à poursuivre sur la lancée des engagements qu'il a pris. Les représentants des établissements de soins de santé ont laissé entendre qu'il est nécessaire de se préoccuper de l'infrastructure communautaire pour permettre à l'équipe de prestation des services de santé mentale de travailler de manière efficace; le besoin de logement abordable et les conditions de pauvreté qui sont le lot d'un grand nombre de personnes atteintes de maladie mentale grave sont des exemples de besoins particuliers. Au nombre des stratégies présentées pour venir en aide aux sans-abri, on note la fourniture d'un plus grand nombre de logements avec services de soutien, de maisons d'hébergement et de lits d'urgence, l'accès aux services de gestion de cas, des équipes de soins communes dans les refuges et les haltes-accueils et l'offre de services de gestion de sevrage et de traitement de la toxicomanie, en particulier pour les femmes et les Autochtones. On a demandé aux membres du Comité de reconnaître les besoins des collectivités diversifiées, rurales et éloignées. Les représentants du milieu des affaires ont suggéré l'élaboration d'une stratégie de la santé mentale en milieu de travail en Ontario.

Professionnels de la santé

Audiologie

Les audiologistes ont offert de prendre la relève des médecins comme intermédiaires obligés des personnes qui veulent obtenir des soins pour des problèmes d'audiologie et ont demandé l'annulation de la décision prise en 2001 visant à radier leurs services de la liste des services couverts par l'assurance-santé de l'Ontario.

Soins chiropratiques

Plusieurs cabinets de chiropratique et des praticiens individuels ont exhorté le gouvernement à réinscrire les services de chiropratique en faisant valoir que ceci permettrait de réduire considérablement les coûts du réseau global de la santé. Ils ont aussi soutenu pour cette raison que les chiropraticiens devraient pouvoir prescrire des radiographies et d'autres examens, par exemple des tomodensitogrammes, et que les coûts en soient couverts par l'assurance-santé de l'Ontario.

Services de neurochirurgie

On a demandé au ministère de rétablir et d'élargir le soutien aux services de neurochirurgie dans le sud-ouest de l'Ontario.

Soins infirmiers

Les infirmiers et infirmières auxiliaires autorisés ont invité le gouvernement à exiger de tous les établissements de santé publics qu'ils fassent appel tant aux infirmiers et infirmières autorisés qu'aux infirmiers et infirmières auxiliaires autorisés.

Services d'optométrie

Les optométristes de l'Ontario ont présenté trois demandes, à savoir augmenter les honoraires payés pour les examens de la vue fournis dans le cadre de l'assurance-santé de l'Ontario à des niveaux tenant compte de la hausse des coûts

des soins de la vue au cours des 16 dernières années, financer les évaluations secondaires du champ visuel automatisé à un niveau correspondant à celui des ophtalmologistes ou permettre aux optométristes de facturer ce service directement aux patients et autoriser les optométristes à prescrire des agents pharmaceutiques thérapeutiques.

Pénurie de médecins

Le Collège des médecins et chirurgiens a présenté des recommandations pour remédier aux pénuries de médecins, notamment un soutien financier pour évaluer et former les diplômés en médecine de l'étranger, accroître la capacité de formation de deuxième et de troisième cycle, augmenter l'effectif dans les écoles de médecine de l'Ontario, adopter de nouvelles règles pour les résidents canadiens qui étudient dans des écoles de médecine à l'étranger et créer un organisme de planification des ressources humaines de la santé. Le Collège des médecins et chirurgiens a aussi recommandé d'examiner des modèles possibles de soins concertés. Les représentants du milieu des affaires ont fait écho aux recommandations concernant les médecins formés à l'étranger et l'augmentation de l'effectif des écoles de médecine de l'Ontario.

Services de physiothérapie

Les physiothérapeutes de l'Ontario ont demandé au gouvernement de financer les services qu'ils dispensent à domicile, dans les établissements de soins de longue durée, dans les cliniques de physiothérapie externes des hôpitaux et en dehors des établissements de santé. Ils ont également recommandé au gouvernement de s'assurer que les fonds affectés à la physiothérapie ne se perdent pas dans le budget global des hôpitaux. Les physiothérapeutes de l'annexe 5 ont réclamé la suspension de la radiation de leurs installations de la liste en attendant la réalisation d'une analyse complète et ont demandé également qu'on leur accorde une période de transition de trois ans.

Autres programmes

En plus des demandes des praticiens de la santé, le Comité a reçu des mémoires des consommateurs des soins de santé. Certains demandent au ministère d'envisager le relèvement du niveau d'aide accordé aux clients approuvés du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C qui ne peuvent plus travailler et qui ont dû acquitter des factures médicales élevées au fil des années. On exhorte l'Ontario à offrir un programme provincial d'assurance-médicaments.

Réforme des soins primaires

Différents témoins étaient en faveur des plans de réforme des soins primaires. Les physiothérapeutes ont dit appuyer les modèles de prestation et de financement des soins primaires pluridisciplinaires; une municipalité préoccupée par les investissements dans l'infrastructure rurale des soins de santé a réclamé la poursuite et l'élargissement des travaux relatifs aux équipes de santé; un centre de santé collectif préconisait l'implantation des Réseaux locaux d'intégration des services de santé d'une manière qui permette aux collectivités locales d'exercer un contrôle sur les ressources; les travailleurs de la santé du secteur public ont demandé pour leur part que ces réseaux ne servent pas à privatiser les services de

santé. Des représentants du milieu des affaires ont demandé au gouvernement de mettre fin au rôle d'intermédiaire obligé des médecins et de permettre plutôt une plus grande participation de la part des infirmiers et infirmières, des psychologues, des physiothérapeutes du travail et des autres personnes qui font partie des équipes de soins primaires qui assurent la prestation des services de santé.

Soins de longue durée

Financement

Le Comité a appris l'existence d'un écart considérable entre ce qui est censé constituer le financement du ministère pour répondre aux nouvelles normes et le financement réel. Les intervenants réclament une augmentation de la subvention de fonctionnement quotidienne pour combler ce manque à gagner et demandent au gouvernement de mettre fin au déséquilibre entre le financement des maisons de soins infirmiers et celui des foyers pour personnes âgées. Un thème qui est revenu fréquemment est le besoin d'établir et de maintenir un continuum de soins de longue durée en mettant particulièrement l'accent sur l'élargissement des soins offerts dans la collectivité. Le Comité a appris que le logement avec services de soutien pour les personnes âgées est une solution de rechange logique et économique à leur admission prématurée dans des maisons de soins infirmiers et à leur admission (et séjour) inopportune dans les hôpitaux de soins actifs. Dans le secteur des établissements de santé, on a relevé de graves besoins de rénovation des installations, plus particulièrement du côté de l'entretien et de la rénovation continus des foyers de catégorie B et C.

Un ensemble de recommandations ont été formulées à propos des foyers pour les personnes ayant des besoins spéciaux; ces recommandations portaient sur le financement, sur les normes et leur application et sur la responsabilité du ministère. L'association provinciale a demandé qu'une attention prioritaire soit accordée aux questions de qualité de vie, notamment une meilleure programmation des activités et une meilleure coordination des bénévoles, le travail social, les services d'aumônerie et de soins palliatifs, les services de diététistes et les services de physiothérapie.

Normes et application

Les travailleurs du secteur public ont imploré le ministère de respecter les engagements pris pour remédier aux problèmes, notamment l'application de normes plus rigoureuses et l'augmentation des effectifs. Parmi les aspects prioritaires soulignés, on note un niveau minimum garanti de soins quotidiens aux résidents, la surveillance des normes en matière de bains et d'appareils élévateurs, des mécanismes de compte rendu transparent du financement et la protection de la dénonciation. Certains ont recommandé que chaque municipalité soit tenue d'exploiter un établissement de soins de longue durée et qu'on lui fournisse les ressources nécessaires à cette fin. On a demandé au ministère de revoir le système de logement avec services de soutien pour assurer une application uniforme des normes dans ce volet du continuum des soins de longue durée.

TRAVAIL

Les témoins ont recommandé d'assurer un soutien et un financement continus au titre de la certification, de l'autorisation d'exercer et de l'accréditation des professionnels et des gens de métier formés à l'étranger, ainsi que leur intégration au secteur canadien des affaires. Le ministère a été prié de négocier une Entente sur le développement du marché du travail (EDMT) avec le gouvernement fédéral.

Les défenseurs des travailleurs à faible salaire ont réclamé une hausse du salaire minimum à 10 \$ l'heure et son indexation annuelle sur le taux d'inflation. Ils ont également proposé la création et le financement d'un groupe de travail chargé d'examiner quel salaire minimum permettrait aux travailleurs ontariens de vivre au-dessus du seuil de pauvreté.

Parmi les autres mesures recommandées, on note des modifications de la *Loi sur les relations de travail* concernant les municipalités et les syndicats de la construction, le rétablissement du mode d'accréditation fondé sur les adhésions syndicales et l'adoption de règles pour l'accréditation des travailleurs de la santé. On a proposé une *Loi sur les agences de placement*, accompagnée d'un bureau ministériel responsable de l'instauration de mécanismes d'application efficaces, ainsi qu'une application plus rigoureuse du droit du travail en vigueur par la Direction des normes d'emploi. Plusieurs témoins ont soulevé la question d'un financement permanent pour permettre aux employeurs de s'acquitter de leurs obligations en matière d'équité salariale.

SECRETARIAT DU CONSEIL DE GESTION

Le Comité a reçu un mémoire dans lequel on soulignait l'absence totale d'engagement à l'endroit de la construction d'un nouvel édifice pour abriter les archives provinciales et recommandait que des mesures soient prises pour assurer le maintien d'installations convenables avec une température et des conditions de travail adéquates pour entreposer et récupérer les documents et renseignements importants de l'Ontario.

AFFAIRES MUNICIPALES ET LOGEMENT

Aménagement du territoire et développement

Les promoteurs réclament une étude de l'impact économique de la ceinture de verdure en Ontario et un examen de l'ensemble des politiques financières et de réglementation qui pourraient favoriser la densification. Ils ont proposé l'adoption de mesures législatives pour faire en sorte que les droits d'utilisation soient fondés sur un système de recouvrement des coûts directs raisonnable qui permet d'interjeter appel des décisions municipales. Ils considèrent le système de permis de construire comme un irritant et exhortent le gouvernement à réexaminer la concordance de cette politique avec les objectifs qu'il a établis.

Les représentants du milieu des affaires ont demandé au gouvernement de s'engager envers les « centres urbains prioritaires » et les « secteurs de croissance provinciale » au moyen de l'affectation d'un financement provincial à l'infrastructure pour assurer la revitalisation des centres-villes. Ils demandent également que les municipalités soient autorisées à fixer des objectifs de densification propres aux villes dans leurs plans officiels en tenant compte des modèles de densité historiques. En dernier lieu, ils recommandent d'autoriser les municipalités à désigner une quantité suffisante de terres à des fins de croissance future (à l'extérieur de la ceinture de verdure proposée) pour répondre aux besoins en matière d'emplois et de résidences jusqu'en 2031 au moins.

Le Comité a appris qu'un horizon de planification minimum de 20 ans est nécessaire pour les plans municipaux et que les municipalités devraient pouvoir fixer la durée de leurs plans au-delà de 20 ans. Un témoin a notamment recommandé de modifier la Déclaration de principes provinciale pour reconnaître l'importance de la planification à long terme et habiliter les municipalités à faciliter la planification stratégique.

Les constructeurs de maisons demeurent en faveur d'une CAMO indépendante dotée d'un système de freins et contrepoids qui évolue en dehors du processus politique et conseillent à la province de faire part de son intérêt en ce sens dans la Déclaration de principes provinciale.

Financement municipal

Les niveaux de financement municipal intéressent tous les paliers de gouvernement. Les témoins ont exhorté la province à assurer aux municipalités de l'Ontario un soutien plus important, notamment des programmes conjoints avec Ottawa pour alléger les coûts des immobilisations municipales. Un financement durable à long terme de l'infrastructure municipale est jugé essentiel et doit tenir compte de facteurs tels que l'âge de la municipalité, la capacité de hausser les taux et de prélever des impôts et les défis sur le plan de l'environnement. Le Comité a appris qu'il faudrait réévaluer la valeur de l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique, en particulier examiner si cet organisme permet aux municipalités de réaliser des économies par rapport au financement bancaire traditionnel. Un témoin a proposé d'imposer un moratoire sur les dispositions législatives, les règlements et les normes qui font grimper les coûts municipaux.

Les promoteurs immobiliers ont laissé entendre que la cité de Toronto devrait être tenue de comparer son budget à ceux de ses homologues au pays et de publier les résultats de cette comparaison. Ils ont exhorté le ministère à déposer d'ici la fin de 2005 une version modernisée de la *Loi sur la cité de Toronto*, à consulter les intervenants publics au cours de l'examen du groupe de travail conjoint de l'Ontario et de la cité de Toronto et à prévoir dans la nouvelle loi des sources de revenus supplémentaires qui conviennent davantage au financement du genre de services dont Toronto doit assurer la prestation.

Les travailleurs du secteur public, les municipalités et d'autres témoins ont prié le gouvernement de collaborer avec ses homologues fédéral et municipaux à la conclusion d'un nouveau pacte qui permet aux municipalités d'atteindre la viabilité à long terme, par exemple en faisant en sorte que leur pouvoir de taxation corresponde à leur niveau de responsabilité sur le plan de la prestation des services. On a dit au Comité que l'argent provenant de la taxe fédérale sur l'essence devait être considéré comme une nouvelle source nette de financement pour les municipalités, financement qu'il ne fallait ni récupérer ni annuler en leur transférant davantage de responsabilités.

Les représentants municipaux ont réclamé des modifications de la *Loi de 1997 sur les redevances d'aménagement* pour faire en sorte que le développement ne soit pas le seul bénéficiaire des nouvelles sources de revenus octroyées par la province pour venir en aide aux municipalités. Pour leur part, les hôpitaux de l'Ontario ont dit craindre l'emploi abusif des redevances d'aménagement et ont imploré le gouvernement de ne pas ajouter l'infrastructure hospitalière au cours de l'examen de la loi en 2005.

On a recommandé de relever le taux des paiements tenant lieu d'impôts à au moins 100 \$ l'unité, au lieu de 75 \$, et de prévoir des augmentations annuelles en fonction de l'inflation.

Réorganisation des services locaux (RSL)

L'insuffisance du financement des services dont la responsabilité a été transférée aux municipalités continue de susciter des préoccupations. Des témoins ont dit au Comité qu'il est temps que les trois paliers de gouvernement procèdent à une révision de la répartition des coûts (qui paie quoi) qui assurerait une concordance plus équitable entre les sources de revenus du gouvernement et la responsabilité du financement des programmes.

Les services médicaux d'urgence (SMU) ont fait l'objet de recommandations avisant le gouvernement de procéder à un examen de la formule de financement, de transférer la responsabilité des SMU dans le Nord de l'Ontario, de modifier la réglementation concernant les droits d'utilisation municipaux pour les services d'ambulance terrestre, de financer la moitié du coût des services d'ambulance terrestre, de faire en sorte que les droits d'utilisation des services d'ambulance soient versés aux fournisseurs de services plutôt qu'à l'hôpital, et de hausser les droits pour décourager les appels importuns. Les municipalités rurales ont demandé que la RSL soit structurée de manière à reconnaître et promouvoir le bénévolat.

Fonds de réinvestissement communautaire (FRC)

Les municipalités du Nord ont soutenu que la formule de calcul du Fonds de réinvestissement communautaire (FRC) devait être ajustée et ont averti le gouvernement que son projet de plafonner ou d'éliminer cette subvention aurait une effet dévastateur dans les régions telles que le Nord de l'Ontario. Le Comité a également appris que la nouvelle formule devrait être transparente, équitable et prévisible et maintenir le principe de la non-incidence sur les revenus au moyen

d'un rapprochement continu du fonds. Il a aussi été suggéré de fonder le financement provenant du FRC sur les coûts réels, indexés sur l'inflation, sans plafonds administratifs, et de rajouter à titre de coûts aux fins du rapprochement de 2003 et des années subséquentes les objectifs d'économies initiales imposés aux municipalités. Il a été fait mention du besoin d'effectuer le rapprochement du FRC avec les catégories d'imposition spéciales ayant un intérêt pour les municipalités rurales, telles que les terres agricoles et les forêts aménagées; un tel rapprochement n'a pas été effectué depuis cinq ou six ans.

Transfert en amont

Le transfert en amont du logement social, de la santé publique, des soins de longue durée et des services axés sur le revenu a été recommandé. Dans une proposition similaire, on demandait au gouvernement d'assumer une plus grande part du financement des programmes de soutien axés sur le revenu et de veiller à ce que les ententes initiales de partage des coûts témoignent du niveau actuel des dépenses administratives locales associées à la prestation de ces programmes.

Les sociétés immobilières de l'Ontario ont proposé de transférer le contrôle de la Toronto Transit Commission (TTC) à un organisme appartenant aux trois paliers de gouvernement, de privatiser des aspects de la TTC, par exemple les parcours d'autobus peu achalandés et le tramway de Harbourfront, et d'offrir un service d'autobus sur demande.

Logement

Dans ce domaine, les présentations portaient presque toutes sur le logement abordable. Elles exhortaient le gouvernement à respecter ses engagements dans ce domaine et à faire en sorte que les annonces relatives au logement avec services de soutien poursuivent les progrès initiaux. Les locataires ont fait valoir que la Déclaration de principes provinciale rédigée en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire* doit être modifiée pour mettre en lumière la nécessité d'offrir un choix complet de logements, tant pour la location que pour l'achat. L'approbation et la délivrance d'engagements en matière de subventions aux immobilisations et de subventions au loyer pour la construction d'unités de logement abordable ont aussi fait l'objet d'une recommandation.

Au nombre des propositions ciblant les promoteurs de logement abordable, on note celles-ci : accorder la priorité à ces promoteurs en mettant à leur disposition des terrains aux taux du marché et accorder aux organismes chargés de la vente des terres excédentaires la latitude nécessaire pour accepter des offres conditionnelles d'un an. Ces concessions seraient fondées sur des critères tels que l'obtention d'approbations de zonage et de financement. On recommandait une plus grande souplesse quant au dépôt exigé des constructeurs de maisons à coût abordable.

L'entretien du stock actuel et limité de logement abordable était au cœur des suggestions formulées par des locataires proposant le rétablissement de la réglementation des loyers, l'adoption de mesures législatives réglementant le contrôle municipal des activités de démolition et de reconversion, et l'adoption

d'un loi provinciale pour autoriser les appartements accessoires dans toutes les municipalités. De leur côté, les courtiers en immeubles et les promoteurs imploreraient le gouvernement de reconsidérer l'imposition du contrôle des loyers et d'appuyer la *Loi sur la protection des locataires*, en soutenant que l'abrogation de cette loi aurait des répercussions dévastatrices sur l'industrie de la construction de logement locatif.

SECRETARIAT DES AFFAIRES AUTOCHTONES

Un représentant de la Nation Métis de l'Ontario a présenté des recommandations visant à aider le gouvernement à respecter les engagements qu'il a pris dans l'« accord en quatre points » du 7 juillet 2004 concernant l'activité de récolte des Métis. Ces recommandations comprennent l'examen des lois et des règlements pour veiller à ce que les Métis bénéficient du même traitement que les Premières nations en Ontario, l'élaboration, de concert avec le gouvernement du Canada, de plans visant à fournir des ressources suffisantes à la Nation Métis pour gérer et défendre ses intérêts, la satisfaction des besoins financiers futurs de la Nation Métis au moyen d'une allocation de fonds spéciale ou de la délivrance des permis nécessaires à la Nation Métis dans le cadre de tout plan d'expansion des jeux de hasard en Ontario, la création d'une chaire d'études métisses dans une université ontarienne et l'amorce de discussions avec la Nation Métis de l'Ontario sur de nouveaux projets de développement économique pour réaliser l'objectif d'autonomie.

RICHESSSES NATURELLES

Plusieurs offices de protection de la nature ainsi que l'association provinciale ont comparu devant le Comité pour décrire les services qu'ils sont tenus de fournir et pour demander une augmentation de leur financement afin de combler leur manque à gagner.

L'industrie forestière a demandé que le MRN révise ses pratiques et ses lignes directrices en ce qui a trait à l'approvisionnement de fibre, collabore avec l'industrie à la rationalisation de l'approvisionnement forestier et envisage de formuler une série de recommandations concernant le système des droits de coupe, notamment maintenir ces droits aux niveaux du marché plutôt que de les considérer comme une source de revenus généraux. Les chefs autochtones ont présenté des demandes concernant l'approbation du Projet de la forêt de Whitefeather, une initiative de développement commercial dirigée par les Premières nations et comportant le partage des revenus tirés des ressources naturelles. Une autre association a demandé au gouvernement d'appuyer ses efforts de promotion de l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle.

Les offices de protection de la nature et les organismes de loisirs ont réclamé un examen minutieux des recommandations de la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers qui verra bientôt le jour et un budget pour répondre aux besoins d'infrastructure et améliorer ainsi la fourniture de terres à vocation récréative. Les promoteurs de l'utilisation des pistes et sentiers

ont demandé au gouvernement d'envisager d'adopter des mesures législatives pour éliminer la responsabilité civile des exploitants.

DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES

Les représentants des régions du Nord réclament un rôle plus important pour le ministère du Développement du Nord et des Mines, accompagné d'un plus gros budget, pour promouvoir cette région de la province. On recommandait notamment de hausser de 280 millions de dollars le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. Le renouvellement de l'orientation de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, à savoir collaborer avec les sociétés du secteur privé, surtout celles axées sur les nouvelles entreprises, les jeunes entrepreneurs et les technologies émergentes a été salué par un porte-parole de l'industrie de la production musicale, cinématographique et télévisuelle. Cet intervenant a proposé un programme de prêts participatifs à l'intention des producteurs de films et d'émissions de télévision pour les projets qui renforcent la visibilité du Nord de l'Ontario, créent des emplois dans la région et offrent à ses résidents des possibilités de mentorat et de formation.

La création d'emplois est une grande priorité dans le Nord de l'Ontario et les témoins ont réclamé la mise en œuvre immédiate du Plan pour la prospérité du Nord. Ils ont également demandé au gouvernement de collaborer avec les dirigeants municipaux du Nord en 2005 à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de croissance pour le Nord, à l'image de celle élaborée pour la région du Golden Horseshoe en 2004. Parmi les recommandations précises, on note le rétablissement du siège social de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario à Sault Ste. Marie et l'élaboration d'une stratégie qui dirigerait vers le Nord les installations de fabrication qui nécessitent de vastes superficies de terrain.

Le Programme de prêts aux entreprises financés par les Obligations de développement du Nord de l'Ontario, qui permet aux petites et moyennes entreprises d'obtenir des prêts commerciaux, et le Programme InvestiNord, qui vise à attirer les investisseurs de l'extérieur du Nord de l'Ontario, continuaient d'obtenir l'appui des intervenants.

RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE

Les témoins ont demandé au gouvernement d'aller rapidement de l'avant avec les partenariats qu'il a promis de conclure avec les municipalités de l'Ontario pour l'affectation de fonds aux projets cruciaux d'infrastructure et de transport municipaux et pour les réparations et les améliorations essentielles.

Les témoins de l'Est de l'Ontario ont rappelé au gouvernement l'importance de tenir compte de toutes les régions de la province lorsqu'il met en œuvre des programmes d'infrastructure. Une municipalité a soutenu que les programmes d'infrastructure exigent des engagements à plus long terme (c.-à-d., supérieurs à cinq ans) de la part des deux paliers de gouvernement principaux. Par ailleurs, il faut que ces programmes se rapprochent davantage du plan de dépenses en

immobilisations des municipalités et qu'ils permettent l'exercice d'un plus grand contrôle au niveau local. Les syndicats du secteur public s'opposent à la réorientation des ressources d'infrastructure vers des projets à but lucratif plus coûteux au moyen des partenariats public-privé. Les municipalités du Nord réclament une majoration du financement du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (FIMRCO), tandis qu'un autre témoin a recommandé au gouvernement de revoir l'élargissement du financement du FIMRCO aux municipalités comptant jusqu'à 250 000 habitants.

TOURISME

Les intervenants du secteur du tourisme ont laissé entendre qu'ils ne s'étaient pas encore remis complètement de l'épisode du SRAS, de l'appréciation du dollar canadien et d'autres facteurs qui nuisent au marché du tourisme. Ils ont exhorté le gouvernement à procéder à une majoration permanente du financement annuel de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, à soutenir les initiatives du Programme de relance du tourisme qui ciblent les voyageurs américains et à protéger la viabilité des frais de marketing de destinations.

FORMATION, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

Un thème qui a été abordé régulièrement au cours des audiences prébudgétaires 2005 est la nécessité de réinvestir dans l'éducation postsecondaire afin de s'assurer que la main-d'œuvre de l'Ontario demeure l'une des plus compétentes, d'attirer la recherche et le développement de pointe, de favoriser l'innovation et de faire de l'économie ontarienne un chef de file mondial de l'efficacité, de la croissance et de la qualité de vie. Des témoins issus de tous les milieux – éducateurs, étudiants, chefs syndicaux, gens d'affaires, représentants municipaux et d'autres – s'entendaient sur le fait que l'Ontario doit augmenter ses dépenses dans ce secteur. Un grand nombre, prévoyant que le Rapport Rae formulerait des recommandations en ce sens, ont exhorté le gouvernement à appuyer sans réserve ce Rapport et à procéder à une mise en œuvre rapide de ses recommandations. Au nombre des objectifs mentionnés par de nombreux témoins, on note l'amélioration de la qualité, de l'accessibilité et de la responsabilisation du réseau d'enseignement postsecondaire de l'Ontario.

Accès

La reconnaissance des avantages économiques d'une éducation de niveau postsecondaire impose au gouvernement d'assurer un accès véritable à l'enseignement supérieur à tous les citoyens de l'Ontario, sans égard à leur situation socioéconomique. Les représentants des collèges communautaires ont réclaté la fixation d'un objectif plus élevé relativement à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires parmi la catégorie des 25 à 34 ans; les collèges du Nord ont réclaté un engagement de la part du gouvernement visant à ce que les taux de participation dans le Nord de l'Ontario atteignent le taux de participation moyen dans le sud de la province, tandis que les associations de professeurs ont demandé la création de 33 000 nouvelles places au premier cycle.

On a demandé au gouvernement d'accorder une attention spéciale à l'adoption de mesures visant à faciliter l'accès des étudiants autochtones et francophones et à faire en sorte que tous les campus puissent accueillir les étudiants et étudiantes handicapés.

Effectif des cycles supérieurs

Plusieurs universités ont réclamé l'élimination du contingentement des programmes de deuxième et troisième cycle, accompagnée des subventions de fonctionnement et d'immobilisations nécessaires pour doubler l'effectif d'ici 2013.

Orientation

Les thèmes de l'autonomie des établissements et des rôles et missions distincts des universités étaient associés au renforcement des mesures de responsabilisation. Les associations étudiantes et les syndicats du secteur public ont lancé une mise en garde contre la privatisation et l'utilisation d'indicateurs du rendement définis par la direction. Pour leur part, les représentants du milieu des affaires ont suggéré un ensemble de crédits d'impôt et de déductions fiscales pour encourager le secteur privé à investir davantage dans les établissements d'enseignement postsecondaire. On a exhorté la province à exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il instaure un transfert aux provinces au titre de l'éducation postsecondaire. Des intervenants ont laissé entendre que des hausses d'impôt pour accroître le financement de l'enseignement supérieur s'imposent et seraient considérées acceptables. Un administrateur a soutenu que les investissements devraient viser la qualité plutôt qu'une simple croissance des effectifs.

Financement

Les intervenants des secteurs collégial et universitaire ont recommandé de hausser les subventions de fonctionnement au niveau de la moyenne nationale au moins et de les indexer sur l'inflation. Les besoins propres aux collèges communautaires des petites localités et des régions rurales et nordiques et aux universités de la région du Nord ont été portés à l'attention du Comité.

Les collèges communautaires réclamaient la mise en œuvre d'un modèle de répartition du financement de style différentiel afin d'assurer la stabilité et la viabilité à long terme et ont imploré le gouvernement de reconsidérer l'augmentation graduelle sur cinq ans du financement du fonctionnement. Les universités ont demandé un financement pluriannuel pour soutenir les investissements à long terme dans leurs établissements.

Les collèges et universités ont souligné la nécessité de financer les travaux d'entretien reportés, en particulier pour offrir des installations de qualité aux étudiants et aux professeurs et pour maintenir leur capacité de recherche. Les deux groupes d'établissements ont également réclamé un programme de financement des immobilisations pour la construction de nouvelles installations et ont parlé de l'importance d'investir dans le recrutement et le perfectionnement

professionnel d'un personnel compétent. Les facultés universitaires ont demandé des fonds pour enrichir les bibliothèques et acquérir de nouvelles technologies.

On a également demandé d'appuyer certains projets tels que le Conseil d'orientation pour la grappe industrielle minière de l'Ontario, la Northern Ontario School of Medicine, l'Unité conjointe d'écologie d'eau douce et l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario.

Autres questions

La question de la transférabilité des crédits entre les établissements d'enseignement postsecondaire continue de susciter les appels à une réforme, devenue plus essentielle que jamais devant la tendance à la spécialisation et à la coordination et la collaboration au sein des établissements et entre ceux-ci. On a notamment suggéré la création d'un nouvel organisme de transfert.

Les associations de professeurs d'université ont demandé au gouvernement d'éliminer la retraite obligatoire et d'aider ainsi les universités à répondre à la demande face à l'effectif grandissant. Les administrateurs d'une université ont suggéré de prévoir une période de transition maximale de cinq ans pour la mise en œuvre des modifications de la retraite obligatoire afin d'avoir le temps de régler les questions complexes inhérentes à un tel changement.

Recherche

Les intervenants universitaires et les représentants du monde des affaires de l'Ontario ont réclamé davantage de fonds pour la recherche afin que les établissements d'enseignement postsecondaire puissent créer de nouvelles technologies et un nouveau savoir. L'importance de financer tant la recherche de base que la recherche appliquée a été soulignée, de même que l'importance de jumeler les investissements actuels dans les sciences et la technologie à un soutien à la recherche dans le domaine des sciences sociales, des sciences humaines et des programmes professionnels d'administration, de droit et d'éducation. Les représentants du milieu des affaires ont recommandé à la province d'aller de l'avant avec le nouveau cadre provincial de recherche et de commercialisation pour soutenir les partenariats en matière de programmes entre les établissements d'enseignement postsecondaire et le secteur privé, car on accélérerait ainsi la commercialisation des technologies mises au point dans les universités et les collèges.

Aide financière aux étudiants

Tous les groupes qui ont abordé cette question s'entendaient pour dire que le RAFEO, à l'heure actuelle, ne répondait pas de façon adéquate aux besoins des étudiantes et étudiants du niveau postsecondaire de l'Ontario. Parmi les améliorations recommandées, citons une plus grande harmonisation avec le régime fédéral, une meilleure intégration avec les programmes universitaires, le relèvement des plafonds financiers, l'élargissement de l'admissibilité aux étudiants et étudiantes à temps partiel, le rétablissement d'un système de subventions axées sur les besoins, l'amélioration des critères du programme

d'exonération du remboursement des prêts et l'augmentation de l'aide destinée aux étudiants et étudiantes ayant des personnes à charge qui ont des besoins spéciaux.

On a également conseillé au gouvernement de rétablir le programme de bourses du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario, d'assurer un meilleur soutien aux études supérieures en maintenant les programmes de Bourses d'études supérieures de l'Ontario et de Bourses d'études supérieures de l'Ontario en sciences et technologie, de prolonger la période pendant laquelle les établissements reçoivent des subventions pour les étudiants et étudiantes au doctorat afin de mieux tenir compte de la durée normale des études de doctorat, et d'assurer un financement supplémentaire aux étudiants et étudiantes sous forme de bourses doctorales à l'étape de la rédaction de leur thèse. Les représentants du milieu des affaires ont réclamé un relèvement des montants et des critères du crédit d'impôt pour l'éducation coopérative et une aide sous la forme d'une contribution ponctuelle aux parents qui utilisent un régime enregistré d'épargne-études.

En plus de l'aide financière, on a recommandé que les étudiants et étudiantes aient accès à des logements et des services de garderie à coût abordable pendant toute la durée de leurs études.

Droits de scolarité

Les propositions relatives aux droits de scolarité portaient sur un large éventail d'options. Les associations étudiantes et les syndicats réclamaient l'élimination ultérieurement des droits de scolarité pour tous les étudiants du niveau postsecondaire de l'Ontario. Les associations de professeurs d'université exhortaient le gouvernement à maintenir le gel des droits de scolarité et à les réduire ultimement de 10 %. Une université préconisait des hausses réglementées des droits de scolarité en fonction de l'inflation, conjuguées à un régime d'aide financière intégrale composée de subventions, de bourses et de prêts, tandis qu'une autre conseillait au gouvernement d'approuver l'autoréglementation des droits de scolarité au sein d'un cadre imposant aux établissements l'obligation d'assurer l'accès à la totalité des étudiants et étudiantes. Les représentants du milieu des affaires ont aussi réclamé une déréglementation complète des droits de scolarité et suggéré de s'inspirer du modèle britannique de droits de scolarité souples qui s'accompagne de subventions spéciales et de bourses de scolarité pour les étudiants à faible revenu, et de modalités de remboursement des prêts en fonction du revenu. Les associations étudiantes ont critiqué les propositions de programmes de remboursement en fonction du revenu.

Formation

La pénurie de stages au Canada est l'une des grandes préoccupations des associations d'entreprises. Les fabricants canadiens ont recommandé au gouvernement de mettre au point une stratégie à long terme complète et coordonnée pour la formation et le perfectionnement des travailleurs qualifiés afin de répondre aux exigences du marché. Les représentants du milieu des affaires

abondaient dans le même sens et réclamaient des efforts pour rehausser le profil des métiers spécialisés, réorienter et cibler les fonds pour l'éducation technique dans les écoles ontariennes et encourager les entreprises à offrir des possibilités d'apprentissage expérientiel aux élèves et étudiants et étudiantes des programmes d'éducation coopérative (niveaux secondaire et postsecondaire). Les constructeurs de maisons ont suggéré d'élaborer des programmes pour permettre aux élèves des écoles secondaires et des collèges de venir acquérir sur les chantiers une expérience pratique de la construction et des méthodes employées pour assurer la sécurité. Au nombre des autres idées suggérées, on pourrait offrir des modes d'apprentissage souples aux employés pour leur permettre d'accéder facilement à des possibilités de perfectionnement professionnel tout au long de leur carrière, et encourager la différenciation et la spécialisation fondées sur les forces de base de chaque établissement d'enseignement postsecondaire.

TRANSPORT

Passages frontaliers

Les passages frontaliers sont d'une importance cruciale pour la viabilité des échanges commerciaux de la province avec les États-Unis et, par conséquent, pour l'ensemble de l'économie provinciale. Les entreprises et l'industrie ont conseillé au gouvernement d'investir, avec le gouvernement fédéral, dans l'infrastructure de transport et dans la perméabilité des frontières afin d'améliorer la circulation dans les principales régions frontalières et entre celles-ci. La correction des lacunes de l'infrastructure pourrait permettre d'utiliser des parcours de rechange, par exemple Sault Ste. Marie, plutôt que de forcer tous les voyageurs à passer par les passages frontaliers du sud de l'Ontario.

La Chambre de commerce de l'Ontario a demandé la tenue d'une rencontre avec les représentants provinciaux pour faciliter l'affectation immédiate de fonds aux engagements déjà annoncés en matière d'infrastructure, ainsi qu'avec les représentants du gouvernement fédéral pour cette même raison. La province a été invitée à lancer une vaste campagne de sensibilisation du public aux programmes de facilitation des échanges commerciaux tels que NEXUS et FAST.

Le passage frontalier de Windsor et de Détroit a fait l'objet de nombreuses suggestions requérant une attention immédiate. L'objectif général des recommandations est de concevoir une solution de transport immédiate pour atténuer les problèmes de capacité et d'efficacité et accroître la fiabilité du trafic commercial. Les intervenants veulent que le gouvernement investisse dans l'amélioration de la capacité actuelle en réduisant la congestion et en améliorant ou facilitant l'infrastructure. De façon plus générale, la coopération de part et d'autre de la frontière était considérée comme une grande priorité et réunissait les paliers de gouvernement étatique, provincial et fédéral.

Voies publiques

En tant que moyen de déplacement principal des voyageurs et des marchandises, les routes sont une composante essentielle de l'infrastructure économique de la

province. Les recommandations soumises au Comité portaient sur des questions telles que la planification stratégique, le développement régional et des propositions visant à améliorer certaines routes.

Les représentants du milieu des affaires ont réclamé une étude sur le transport des marchandises dans la région du Golden Horseshoe, comme première étape nécessaire pour créer un plan directeur pour le transport des marchandises. Idéalement, une telle étude serait coordonnée avec les travaux connexes réalisés actuellement par le ministère des Transports et se ferait en consultation avec le ministère fédéral des Transports.

Les maires du Nord de l'Ontario ont parlé de l'importance d'avoir des routes en bon état pour la fabrication à valeur ajoutée dans leur région et veulent que les processus d'approbation des programmes fédéraux et provinciaux tels que le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario témoignent du fait qu'ils ont défini les voies publiques comme leur grande priorité.

Des projets routiers précis ont été mentionnés dans plusieurs recommandations, notamment le tracé de rechange de l'autoroute 7 dans la région du triangle technologique du Canada, l'élargissement à quatre voies de l'autoroute 69 Sud entre Sudbury et Parry Sound et l'achèvement des quatre voies de l'autoroute 11.

L'importance du corridor trans-péninsule (CTP) a été soulignée dans les suggestions faites au Comité. Les témoins veulent que le gouvernement appuie l'Étude d'évaluation des besoins de transport de la péninsule du Niagara, y compris les besoins d'une autoroute trans-péninsule à plusieurs voies de Niagara à Halton et Waterloo-Wellington. Plusieurs recommandations portaient sur le CTP, notamment intégrer la technologie de positionnement global et la technologie de gestion des systèmes d'information à l'étape de la planification et de la conception, assurer la compatibilité et la connectivité avec les « autoroutes intelligentes » américaines, nommer un comité de spécialistes composé de représentants des paliers fédéral, provincial et municipal, de chefs d'entreprise et d'environnementalistes (à l'image du Comité des initiatives de croissance intelligente) pour guider le processus de planification, de conception et de construction du CTP, et adopter un processus de planification et de conception à options multiples afin de réduire au minimum les retards dans la construction du CTP. L'importance d'accélérer le processus d'évaluation environnementale du CTP a également été soulignée.

L'industrie ferroviaire a suggéré de revoir les politiques de financement des voies publiques en mettant l'accent sur la capitalisation du coût entier et sur les options en matière de paiement par l'utilisateur.

Transport urbain

Face à l'augmentation de la densité de la population et aux efforts déployés par la province pour promouvoir la croissance intelligente, le transport urbain a une importance grandissante. Les groupes ont dit au Comité qu'ils étaient en faveur des plans visant à créer une Régie des transports de la région du grand Toronto,

mais ils veulent que le gouvernement consulte les chambres de commerce de la RGT, le gouvernement fédéral et les administrations locales ainsi que les membres du secteur privé sur tous les aspects de la Régie. La loi créant la Régie devrait être élaborée le plus tôt possible tout comme les modalités de son financement.

Les présentations axées sur le financement du transport urbain faisaient état du besoin de modalités souples, par exemple permettre à la Toronto Transit Commission d'affecter son financement, y compris les revenus provenant de la taxe sur l'essence, à ses domaines prioritaires, qu'il s'agisse du fonctionnement ou des immobilisations. On exhortait la province à restaurer sa contribution directe au financement du transport public. Les représentants régionaux ont réclamé la mise en œuvre du plan d'amélioration des services de transport en commun dans la région du Golden Horseshoe pour le service ferroviaire du Réseau GO dans la région de Waterloo, et demandent au gouvernement d'investir dans le corridor central de la région de Waterloo.

Véhicules éconergétiques

Parallèlement à la croissance de l'Ontario, le nombre de véhicules routiers augmente ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. Les véhicules éconergétiques ont l'avantage d'atténuer l'impact environnemental du transport. Les mesures d'encouragement visant à favoriser leur utilisation sont au cœur de deux recommandations, à savoir permettre aux véhicules au gaz naturel et à hydrogène d'emprunter les voies réservées et élaborer une immatriculation de véhicule sans frais pour les véhicules au gaz naturel et à hydrogène.

RECOMMANDATIONS

Le Comité recommande ce qui suit :

1. Le ministre des Finances prévoit dans le budget à venir une bonification des crédits d'impôt pour production cinématographique.
2. Le ministre des Finances fait le point sur la nouvelle imposition des véhicules récréatifs.
3. Le ministre des Finances fait suite à la promesse électorale du gouvernement de maintenir le plafond fixe et de collaborer avec les petites entreprises relativement à la situation de l'évaluation foncière.
4. Le gouvernement rétablit la remise de la taxe de vente provinciale sur les appareils ménagers affichant le symbole Energy Star (c.-à-d., les réfrigérateurs, congélateurs, laveuses et sècheuses à rendement énergétique optimal).
5. Le ministre des Finances étudie la possibilité d'éliminer la taxe de vente provinciale sur les matériaux de construction qui améliorent l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie, notamment les matériaux isolants, les fenêtres et les appareils de chauffage qui satisfont aux normes d'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada.
6. Le gouvernement s'abstient de privatiser les biens publics importants tels que la RAO, OPG et TVO pour éliminer le déficit à court terme.
7. Le gouvernement respecte sa promesse d'établir un fonds d'adaptation communautaire pour aider les agriculteurs à abandonner la culture du tabac, et annonce des niveaux de financement précis.
8. Le ministre des Finances augmente le financement de l'agriculture dans le budget de 2005-2006.
9. Le ministère des Services sociaux et communautaires étudie la possibilité d'un financement permanent des services d'intervention précoce auprès des enfants ayant des déficiences visuelles et révisé le programme d'intervenants pour personnes sourdes et aveugles.
10. Le gouvernement exclut les véhicules à carburant de remplacement peu polluants du programme Air pur Ontario.
11. Les ministres des Finances et de la Santé et des Soins de longue durée envisagent la possibilité de prévoir dans le budget un financement précis (y compris un ajustement au titre de la croissance) pour les hôpitaux à emplacements multiples, ainsi qu'un financement précis et distinct pour les programmes d'enseignement offerts en association

avec la University of Toronto School of Medicine à Lakeridge Health Port Perry.

12. Le ministre de la Santé révisé la réglementation qui touche l'étendue de la pratique des audiologistes et met en œuvre leur plan relatif à l'obtention de la recommandation d'un médecin avant de rencontrer un audiologiste.
13. Le ministre de la Santé collabore avec le Comité de pharmacologie et de thérapeutique fédéral à la rationalisation du processus d'approbation des médicaments, améliorant ainsi l'accès aux nouveaux médicaments tout en éliminant le double emploi et en améliorant les résultats pour les patients.
14. Le gouvernement envisage de modifier la *Loi sur les professions de la santé réglementées* et l'étendue de la pratique des optométristes pour leur permettre de prescrire des agents pharmaceutiques thérapeutiques.
15. Le ministre des Finances prévoit dans le budget des fonds pour un programme provincial Better Buildings Partnership, inspiré du programme qui est en vigueur à Toronto depuis huit ans.
16. Dans son budget de 2005-2006, le gouvernement maintient le gel de tous les programmes collégiaux et universitaires réglementés et déréglementés et assure un financement suffisant pour compenser le gel des droits de scolarité et pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission Rae pour 2005-2006.
17. Le gouvernement étudie la demande de financement spécial d'immobilisations et d'infrastructure du Collège Durham et de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario.

ANNEXE A
TÉMOINS ET MÉMOIRES

TÉMOINS ET MÉMOIRES

Les organismes et particuliers suivants ont fait des présentations écrites et verbales au Comité permanent des finances et des affaires économiques dans le cadre de ses consultations prébudgétaires de 2005.

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
A. Bradley Jutzi		Mémoire
Aide juridique Ontario		Mémoire
Ajax Pickering Board of Trade	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA727
Algoma Chiropractic Association	10 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F034.htm#PARA318
Algoma Community Legal Clinic		Mémoire
Algoma University College	10 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F034.htm#PARA190
Alliance pour résoudre la question des sans-abri		Mémoire
Association canadienne Air pour tous	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA641
Association canadienne de l'énergie éolienne	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA33
Association canadienne du transport urbain		Mémoire
Association canadienne pour la santé mentale, Toronto		Mémoire
Association chiropratique de l'Ontario	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA163
Association chiropratique de l'Ontario	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA676
Association de l'industrie forestière de l'Ontario		Mémoire
Association des banquiers canadiens		Mémoire
Association des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA384
Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens		Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Association des hôpitaux de l'Ontario	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA377
Association des infirmières auxiliaires autorisées de l'Ontario		Mémoire
Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA75
Association des municipalités de l'Ontario	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA761
Association des producteurs de maïs en Ontario	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA665
Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA700
Association du Canada pour les cinquante ans et plus		Mémoire
Association du Canada pour les cinquante ans et plus – chapitre de Georgian Bay		Mémoire
Association forestière de l'Ontario	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA495
Association of Designated Assessment Centres	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA421
Association ontarienne des constructeurs d'habitation		Mémoire
Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA855
Bain & Company		Mémoire
Baldwin Street Chiropractic Clinic	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA766
Bayer Inc.		Mémoire
Bureau d'assurance du Canada		Mémoire
C.A. Rahn		Mémoire
Cambrian College	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA368
Cambrian College Students' Administrative Council	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA333

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Campagne 2000 – Ontario	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA713
Campagne ontarienne d'action contre le tabac	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA832
Canadian Natural Gas Vehicle Alliance	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA882
Cataraqui Region Conservation Authority	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA210
Cataraqui Trail Management Board – A Committee of the Cataraqui Management Authority		Mémoire
Catholic District School Board of Eastern Ontario		Mémoire
Centre 507		Mémoire
Centre de fabrication de produits biopharmaceutiques	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA393
Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA178
Centre de Santé Communautaire de Sudbury	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA297
Centre de toxicomanie et de santé mentale / Association canadienne pour la santé mentale / Fédération des programmes communautaires de santé mentale et de traitement des toxicomanies de l'Ontario	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA37
Centre ontarien de défense des droits des locataires	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA558
Chambre de commerce de l'Ontario		Mémoire
Chambre de commerce de Whitby	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA689
Child Care Action Network of Ottawa	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA439
Child Care Resources	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA396
Citizen Advocates for Public Education	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA612

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Civil Rights in Public Education		Mémoire
CLT Canada		Mémoire
Coalition ontarienne pour l'amélioration des services de garde d'enfants	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA209
Coalition ontarienne pour l'amélioration des services de garde d'enfants	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA950
Collège Algonquin	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA75
Collège Saint-Laurent	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA133
College Student Alliance		Mémoire
Commission de Conservation du District du Nickel	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA45
Comptables en management accrédités de l'Ontario		Mémoire
Comté de Middlesex	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA598
Conseil canadien du commerce de détail	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA785
Conseil du travail d'Ottawa et du district	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA253
Conservation Ontario	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA811
Core Animation	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA416
Corporation des retraités canadiens		Mémoire
Council of Academic Hospitals of Ontario	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA130
Courtland Industrial Sales		Mémoire
Credit Valley Conservation		Mémoire
Disabled and Proud	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA744
Don Drummond, Banque TD	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA517

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Douglas Pooley	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA561
Driving School Association of Ontario		Mémoire
Dufferin Capital Corporation	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA164
Durham College and University of Ontario Institute of Technology	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA818
Education Quality in Ontario		Mémoire
Employment Standards Working Group and Toronto Organizing for Fair Employment		Mémoire
Fanshawe College	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA213
Faskin Martineau		Mémoire
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants		Mémoire
Fédération canadienne des femmes diplômées des universités – conseil ontarien		Mémoire
Fédération de l'habitation coopérative du Canada – Région de l'Ontario	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA829
Fédération de l'agriculture de l'Ontario	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA456
Fédération des contribuables canadiens	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA112
Fédération des enseignantes - enseignants des écoles secondaires de l'Ontario	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA300
Fédération des enseignantes - enseignants des écoles secondaires de l'Ontario– District 11, Thames Valley	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA140
Fédération des enseignantes - enseignants des écoles secondaires de l'Ontario– District 27	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA323
Fédération des enseignantes - enseignants des écoles secondaires de l'Ontario– District 25, Ottawa-Carleton	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA219
Fédération des enseignantes - enseignants des écoles secondaires de l'Ontario – District 13	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA335

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, section de Durham	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA1067
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA914
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, Algoma	10 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F034.htm#PARA53
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, Limestone	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA585
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, Thames Valley	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA725
Fédération du travail de l'Ontario	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA68
Film Ontario	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA747
Forum national de leadership sur le cancer	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA804
Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA85
Greater Oshawa Chamber of Commerce	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA1025
Greater Toronto Hotel Association	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA186
Group Health Centre	10 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F034.htm#PARA379
GTA/905 Healthcare Alliance	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA493
Harold Geltman		Mémoire
Howard Coultrup		Mémoire
Hugh Mackenzie, Ontario Alternative Budget	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA561
Hummingbird Centre	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA539
Huron Superior Catholic District School Board		Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Ira Kagan / Greenspace Consulting	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA123
Irene Fuksa	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA292
Jack Mintz, Institut C.D. Howe	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA546
John Pickett		Mémoire
Kevin McAllister	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA74
L'Association canadienne pour la santé mentale – Ontario		Mémoire
L'Association des chemins de fer du Canada		Mémoire
L'Église anglicane du Canada, diocèse de Toronto	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA464
L'Hôpital d'Ottawa	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA138
L'Institut national canadien pour les aveugles	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA224
La Coalition ontarienne pour la justice sociale		Mémoire
La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA341
Lakeridge Health	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA598
LaSalle Audiology Clinic	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA453
L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes		Mémoire
L'Association des conseillers en orientation de l'Ontario		Mémoire
Le Centre d'action pour la sécurité du revenu	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA914
Lennox and Addington Addiction Services	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA620

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA939
Les diététistes du Canada		Mémoire
Les Laboratoires Abbott Limitée		Mémoire
L'Institut Canadien des Compagnies Immobilières Publiques et Privées	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA801
London Health Coalition	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA374
London Health Sciences Centre/Pavillon Santé Saint-Joseph	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA509
Magda Allen		Mémoire
Manufacturiers et Exportateurs du Canada		Mémoire
Maurice Gabay – président SEEFPO, section 599		Mémoire
Merck Frosst	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA429
Métallurgistes unis d'Amérique	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA281
Music Film and Motion	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA254
My Choice	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA470
Nadir Husani		Mémoire
Nation Métis de l'Ontario	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA496
Niagara Social Assistance Reform Committee Network		Mémoire
North American Insulation Manufacturers Association Canada	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA579
Northwoods Cottage Association	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA273
Office de commercialisation des producteurs du tabac jaune de l'Ontario	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA313

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Office de protection de la nature de la vallée Rideau	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA32
Ongwanada		Mémoire
Ontario Agencies Supporting Individuals with Special Needs	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA277
Ontario Association of Children's Rehabilitation Centres		Mémoire
Ontario Association of Community Care Access Centres		Mémoire
Ontario Association of Interval & Transition Houses		Mémoire
Ontario Association of Non-Profit Homes and Services for Seniors	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA446
Ontario Association of Optometrists	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA674
Ontario Catholic School Trustees' Association		Mémoire
Ontario Cattlemen's Association		Mémoire
Ontario Finnish Resthome Association	10 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F034.htm#PARA279
Ontario Health Coalition	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA992
Ontario Homes for Special Needs Association	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA423
Ontario Homes for Special Needs Association	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA482
Ontario Land Trust Alliance	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA710
Ontario Long Term Care Association	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA340
Ontario Nurses' Association		Mémoire
Ontario Physiotherapy Association	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA598
Ontario Public School Boards' Association	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA762

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Ontario Public Sector Employees Union, College Support Staff Division	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA996
Ontario Restaurant, Hotel and Motel Association	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA879
Ontario Sewer and Watermain Construction Association		Mémoire
Ontario Social Housing Network		Mémoire
Ontario Trails Council	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA393
Ontario Undergraduate Student Alliance		Mémoire
Ontario Volunteer Emergency Response Team	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA865
Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA630
Organization of Book Publishers of Ontario		Mémoire
Ottawa Carleton Elementary Occasional Teachers' Association	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA327
Ottawa Carleton Elementary Teachers' Federation	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA353
Ottawa Child Care Association	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA844
Ottawa Community Immigrant Services Organization	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA650
Ottawa-Carleton Catholic District School Board		Mémoire
Ottawa-Carleton District School Board		Mémoire
Pickering and Ajax Citizens Together for the Environment	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA905
Provincial Council of Women of Ontario		Mémoire
Rick Pereira		Mémoire
Ron Lyon	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA178
Royal Ottawa Health Care Group	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA119

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Sandi Pniauskas	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA566
Sandy Acchione		Mémoire
Sault Area Hospital	10 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F034.htm#PARA107
Sault College	10 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F034.htm#PARA236
Schedule Five Physiotherapy Clinics Association		Mémoire
Services à la famille - Ontario		Mémoire
Services à la famille - Ottawa	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA792
Services de santé des Soeurs de la Charité	12 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F036.htm#PARA534
Sherbourne Health Centre		Mémoire
Sherwood Manor	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA239
Sisters of Providence of St. Vincent de Paul	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA482
St. Stephen's Community House		Mémoire
St. Thomas-Elgin General Hospital	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA1015
Stanley Korchuk	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA180
Susan Smith	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA975
Syndicat canadien de la fonction publique, division de l'Ontario	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA214
Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA223
Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario – division des Collèges d'arts appliqués et de technologie	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA108
Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario, Comité central des relations employés-employeur	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA526

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario, section 348	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA395
Thames Valley District School Board		Mémoire
Together in Education	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA853
Toronto Board of Trade	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA955
Toronto Disaster Relief Committee	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA739
Toronto Office Coalition		Mémoire
Toronto Parent Network	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA33
Township of Frontenac Islands	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA355
Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA93
United Ways of the Greater Toronto Area	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA1024
Université de Toronto	19 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F040.htm#PARA877
Université Laurentienne	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA506
Université McMaster	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA892
Université Western Ontario / Conseil des Universités de l'Ontario	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA251
Université York	18 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F039.htm#PARA172
Valuing Independence Through Active Lives	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm#PARA62
Ville de Kingston	13 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F037.htm-#PARA32

Nom de l'organisme ou du particulier	Date	Adresse URL du témoignage dans le Journal des débats
Ville de London	17 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F038.htm#PARA39
Ville de Pickering	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA636
Ville de Sault Ste. Marie	10 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F034.htm#PARA144
Ville de Timmins		Mémoire
Ville de Whitby	20 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F041.htm#PARA942
Ville du Grand Sudbury	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA78
Waterfront Ratepayers after Fair Taxation		Mémoire
Westminster Historical Society		Mémoire
Whitefeather Forest Corporation – Première nation Pikangikum		Mémoire
Wine Council of Ontario		Mémoire
Wood Works	11 janvier 2005	http://www.ontla.on.ca/hansard/committee_debates/38_parl/session1/finance/F035.htm#PARA123
Wyeth Canada		Mémoire
York Central Hospital		Mémoire

ANNEXE B

OPINION DISSIDENTE DES MEMBRES PROGRESSISTES-CONSERVATEURS DU COMITÉ

Comité permanent des finances et des affaires économiques

LE CHANGEMENT LIBÉRAL : SANS ÉQUITÉ, SANS ÉQUILIBRE ET SANS PLANIFICATION

**Pour rétablir la confiance, l'équité et la planification économique solide
en Ontario**

*Consultations prébudgétaires de 2005
Rapport dissident des progressistes-conservateurs (opposition officielle)*

Membres du comité appartenant à l'opposition officielle :

Toby Barrett (PC, Haldimand-Norfolk-Brant)
John O'Toole (PC, Durham)

Membres remplaçants/participants de l'opposition officielle :

Jim Flaherty (PC, Whitby-Ajax)
Cam Jackson (PC, Burlington)
Norm Miller (PC, Parry Sound-Muskoka)
Bob Runciman (PC, Leeds-Grenville)
Jerry Ouellette (PC, Oshawa)

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	3
Introduction	5
Le déclin de la province	7
a) La compétitivité de l'Ontario.....	7
b) Les dépenses extravagantes et le déficit libéral croissant.....	9
<i>Les pressions salariales</i>	11
<i>Les dépenses incontrôlées</i>	12
Les investissements dans les services essentiels	14
La lutte pour un traitement égal par Ottawa	18
Le processus de consultation	22
Recommandations supplémentaires	24

Sommaire :

Le gouvernement libéral avait intitulé son budget de 2004 « *Le plan du changement* ». Toutefois, ce document marque en réalité le point où les Libéraux ont officiellement changé leurs plans. Au lieu de proposer une politique fiscale juste et un budget équilibré et de respecter ses promesses, le gouvernement libéral a frappé la population ontarienne qui travaille d'un impôt-santé régressif de 2,6 milliards de dollars, s'est engagé à ajouter 10 milliards de dollars à la dette provinciale et a renoncé à tout projet d'un avenir économique viable pour notre province.

Hélas, les perspectives du budget de l'Ontario de 2005, que le gouvernement s'apprête à déposer, ne sont pas meilleures pour la population de la province.

Le gouvernement libéral n'a rien fait pour limiter les dépenses publiques. La hausse record des impôts enregistrée depuis un an (7 milliards de dollars) s'est traduite par la stagnation économique et la perte de milliers d'emplois. Il ressort des récents rapports que le nombre d'emplois a chuté de 212 000 depuis l'adoption de l'impôt-santé régressif en juillet 2004. En outre, les experts économiques estiment que le programme actuel du gouvernement aura pour effet de gonfler la dette provinciale dans la proportion de 38 milliards de dollars d'ici 2010.

En outre, les services publics que nous avons le plus à cœur font face à une situation catastrophique à cause des actions du gouvernement. En effet, les enseignantes et enseignants de toute la province sont en train de voter en faveur de la grève, 8 500 travailleurs et travailleuses de la santé de première ligne perdront leur emploi cette année, le secteur agricole est au bord de la faillite, et les médecins de l'Ontario ont recours à des moyens de pression sans précédent.

L'Ontario ne peut plus se permettre ce genre de changement libéral.

L'opposition officielle exhorte donc le gouvernement à prendre des mesures immédiates pour rétablir la viabilité de notre avenir économique et pour préserver, au profit des générations à venir, les services essentiels sur lesquels compte la population ontarienne.

L'opposition officielle exige que le ministre des Finances respecte les principes suivants pour le budget provincial de 2005 :

- Le gouvernement libéral doit établir un plan réaliste et réalisable pour équilibrer le budget dans les meilleurs délais.
- Le gouvernement libéral doit respecter la situation financière des Ontariens et Ontariennes à faible et moyen revenu et abandonner ses mesures fiscales régressives, notamment la contribution-santé de l'Ontario.
- Le gouvernement libéral doit adhérer aux principes de la *Loi canadienne sur la santé* pour que toute la population ontarienne ait accès, dans des conditions d'équité et d'égalité, aux services de santé essentiels.
- Le gouvernement libéral doit immédiatement cesser son agression envers les travailleurs et travailleuses de la santé, qui jouent un rôle si important, et négocier une entente de longue durée viable avec les médecins de l'Ontario.

LE CHANGEMENT LIBÉRAL : SANS ÉQUITÉ, SANS ÉQUILIBRE ET SANS PLANIFICATION

Pour rétablir la confiance, l'équité et la planification économique solide

- Le gouvernement libéral doit faire en sorte que les services de santé essentiels de première ligne dispensés dans les hôpitaux ne soient pas compromis par son incapacité de négocier avec les hôpitaux, et il doit arrêter la mise à pied de 8 500 infirmières et infirmiers et employés.
- Dans tous les domaines, le gouvernement libéral doit commencer à gouverner avec transparence, honnêteté et responsabilité.

Le gouvernement libéral doit, dès aujourd'hui, abandonner son programme extravagant, rétablir la confiance et l'équité, et élaborer un plan économique solide pour la province.

Introduction :

Soulignons d'entrée de jeu que la situation financière actuelle de l'Ontario ne surprend pas les membres de l'opposition officielle. Après les consultations prébudgétaires pour le budget de l'Ontario de 2004, elle avait prévenu le gouvernement libéral, dans son rapport dissident, que les hausses d'impôts n'auraient pas l'effet désiré : la province connaîtrait un déclin des services, des pertes d'emplois et la stagnation économique – sans mentionner qu'elle perdrait son attrait pour les investisseurs étrangers. Dans ce rapport, l'opposition officielle faisait valoir les points suivants :

Le programme financier du présent gouvernement aura pour effet d'éliminer l'avantage concurrentiel de l'Ontario et il poussera les entreprises à investir et à créer des emplois dans des territoires avoisinants où les taux d'imposition sont moins élevés et où le contexte économique est plus avantageux.

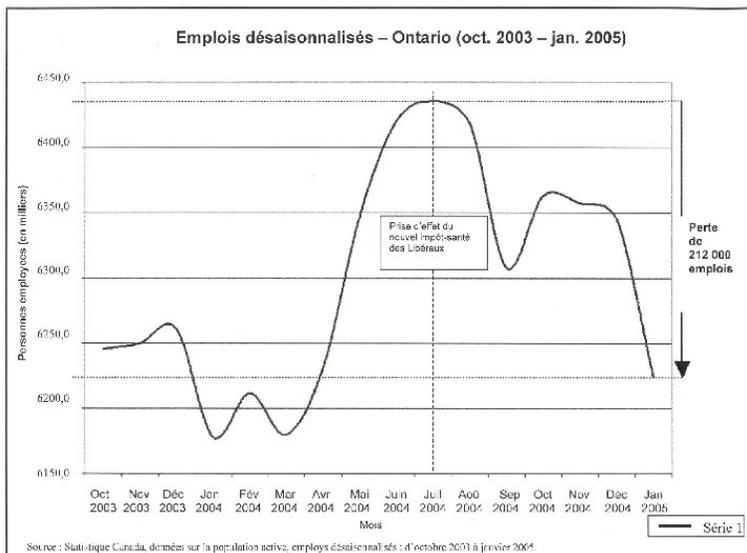
Le régime fiscal que le gouvernement libéral est en train d'appliquer opposera d'importants obstacles aux investissements et minera notre capacité à améliorer la productivité et à mettre en œuvre de nouvelles technologies. Au lieu d'adopter des politiques qui créent un avantage concurrentiel, le gouvernement libéral suit des politiques fiscales qui découragent les investissements.

Le gouvernement libéral soutiendra sans doute que les hausses d'impôts permettront de payer des services publics importants. Toutefois, les pertes inévitables d'emplois et d'investissements l'emporteront de loin sur l'avantage à court terme obtenu par ces politiques fiscales irréfléchies.

Notre niveau de vie subira un coup dur au cours de cette décennie si les Libéraux continuent de poursuivre le programme de hausses d'impôts irréfléchies. L'Ontario n'a pas les moyens de s'écarter d'un mouvement de réduction d'impôts dans un avenir rapproché. L'opposition officielle estime que le prochain budget doit présenter de nouvelles mesures de réduction d'impôts susceptibles d'améliorer nettement notre productivité, notre compétitivité et nos revenus.

L'opposition officielle s'élève vivement contre toutes mesures fiscales qui alourdiraient le fardeau à supporter par nos entreprises, notre main-d'œuvre, nos familles et notre économie¹.

Malgré ces avertissements, les Libéraux ont décidé d'augmenter les impôts dans la proportion de 7 milliards de dollars au cours de la première année de leur mandat. Le clou du nouveau régime fiscal des Libéraux est évidemment l'impôt-santé régressif de 2,6 milliards de dollars applicable, à compter de



¹ « Maintenir l'avantage de l'Ontario », rapport dissident prébudgétaire de l'opposition officielle, 2004.

juillet 2004, aux Ontariens et Ontariennes qui travaillent. Ce n'est sans doute pas une coïncidence que, depuis la perception de cet impôt punitif, le nombre d'emplois a chuté de 212 000. Voilà un indicateur économique, parmi d'autres, qui montre bien les répercussions néfastes que le programme financier du gouvernement libéral exerce sur l'économie ontarienne.

Nous assistons, depuis un an, à la baisse des mises en chantier, à la hausse du nombre de personnes célibataires aptes au travail qui demandent de l'aide sociale, et à la croissance de la dette provinciale au rythme de 100 \$ la seconde. En conséquence, la province est entrée dans une période de déclin économique. Selon certains, une récession pourrait frapper l'Ontario dans un avenir rapproché si aucune modification en profondeur n'est apportée à notre situation économique.

Indicateurs économiques défavorables

Les Libéraux ont déjà adopté 7 milliards de dollars de hausses d'impôts. L'Ontario commence à payer le prix du programme irréfléchi d'impôts et de dépenses des Libéraux.

La province a perdu plus de 25 000 emplois depuis l'arrivée au pouvoir des Libéraux en octobre 2003.
(Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données désaisonnalisées sur l'emploi – octobre 2003 et janvier 2005).

Le nombre de personnes célibataires aptes au travail qui reçoivent l'aide sociale a augmenté de 4 % depuis l'arrivée au pouvoir des Libéraux.

(Source : Ministère des Services sociaux et communautaires, rapports statistiques du programme Ontario au travail – décembre 2004).

Selon les prévisions, les mises en chantier doivent connaître un recul d'environ 20 000 logements d'ici 2007.

(Source : Conference Board du Canada, indicateurs économiques de l'Ontario – le 13 décembre 2004).

Le gouvernement libéral ajoute 100 \$ la seconde à la dette provinciale.

(Source : Budget de l'Ontario de 2004).

Le déclin de la province

Le déséquilibre fiscal qui existe à la veille du budget de 2005 devrait vivement préoccuper toute la population ontarienne. Le gouvernement libéral est arrivé au pouvoir en octobre 2003 avec un programme électoral qui promettait des budgets équilibrés, l'absence de nouveaux impôts, et la création d'un climat économique favorable qui permettrait à la province de faire des investissements dans les services publics essentiels et d'attirer de nouveaux investissements. À l'approche du deuxième budget de ce gouvernement, les impôts ont progressé de 7 milliards de dollars, le déficit provincial de l'année en cours avoisine 6 milliards de dollars, la dette se gonfle au rythme de 100 \$ la seconde, des milliers d'emplois ont été perdus, et notre système de santé est dans un état de désarroi total.

Le gouvernement libéral n'a pas respecté les promesses qu'il a faites à la population de l'Ontario en automne 2003 et, par là, a brisé la confiance du public envers ses élus. Les récents sondages sur l'image publique du premier ministre McGuinty sont d'ailleurs forts éloquentes. Interrogées sur ce qui leur plaisait chez le premier ministre actuel, 22,6 % des personnes interrogées ont déclaré que rien ne leur plaisait. Quant aux aspects qui leur déplaisaient chez lui, 41 % des personnes interrogées ont répondu : « il a menti ».

Cela ne fait aucun doute que le gouvernement libéral se débat pour joindre les deux bouts du fait que les dépenses prévues des programmes ont été fixées à un niveau hors de la portée de n'importe quel gouvernement. L'opposition officielle dénonçait, dans son rapport prébudgétaire dissident de 2004, l'action menée par le gouvernement libéral pour supprimer un document de 60 pages sur les coûts prévus des promesses qu'il avait faites pendant les élections.

En septembre 2004, le Bureau du commissaire à l'information et à protection de la vie privée a finalement permis à l'opposition officielle de prendre connaissance de ce document, malgré les efforts déployés par le gouvernement libéral pour faire supprimer ce document au moyen du processus d'accès à l'information. Ce document montre que les Libéraux ont fait plus de 11 milliards de dollars de promesses à la population ontarienne pendant les élections de 2003.

Le manque de confiance du public et l'incapacité évidente du gouvernement à gérer les finances de la province ont conduit les Libéraux à encore une autre croisée des chemins. Le budget de 2005 ne visera pas à réparer les dommages déjà faits, mais plutôt à limiter les ravages permanents que le présent gouvernement a l'intention de causer à notre économie, autrefois vigoureuse.

a) La compétitivité de l'Ontario

L'idée selon laquelle l'Ontario a perdu de sa compétitivité sous le gouvernement libéral ne se limite pas à l'opposition officielle. Les économistes présentés par les trois partis pendant les consultations prébudgétaires s'entendaient clairement pour dire que la production de l'Ontario reculait et que les taux marginaux d'imposition de la province avaient détruit notre avantage concurrentiel.

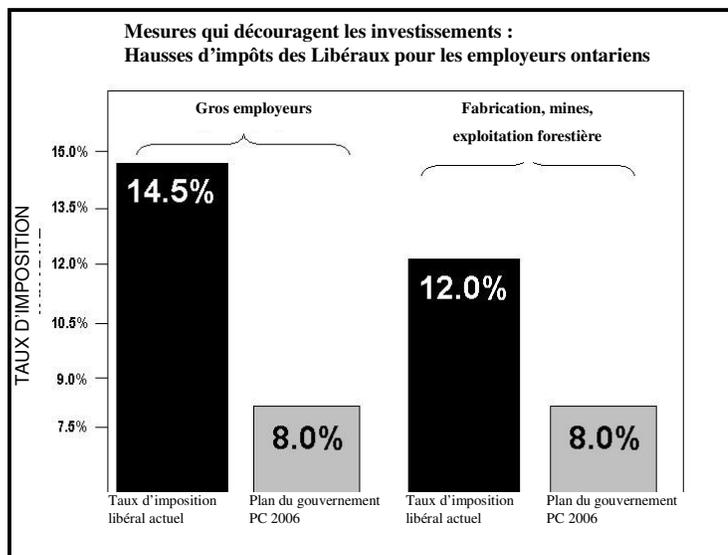
Il ressort des renseignements présentés au comité par Don Drummond, Vice-président principal et économiste en chef du Groupe Financier Banque TD, et par Jack Mintz, président-directeur général de l'Institut C.D. Howe, que le fardeau imposé par les taux marginaux d'imposition réels de l'Ontario est près du double de celui des États-Unis.

Il est évident que le programme des hausses d'impôts suivi par les Libéraux met l'Ontario en situation d'infériorité sur le plan de la concurrence. Comme l'ont souligné, voici un an, l'opposition officielle et les témoins experts, les hausses d'impôts minent notre capacité à attirer et à créer des emplois. Ces hausses conduisent aussi à une perte des investissements étrangers et des capitaux dont l'Ontario a grand besoin pour assurer l'expansion de son activité commerciale.

L'opposition officielle exhorte, une fois de plus, le gouvernement à réduire le fardeau fiscal qui pèse sur les particuliers et leurs employeurs, et ce, pour accroître la compétitivité de l'Ontario. En outre, le gouvernement doit respecter la promesse renouvelée faite par le premier ministre et le ministre des Finances, à savoir ne pas augmenter les impôts ou adopter de nouvelles mesures fiscales dans le budget de 2005.

M. Mintz est du même avis. Selon lui, si l'Ontario était une administration en Amérique du Nord où les impôts étaient peu élevés, ce serait logique de songer à des hausses d'impôts. Cependant, la province n'est pas compétitive du tout sur le point fiscal. Elle n'a guère de marge de manœuvre pour relever les impôts sans entraver encore davantage ses perspectives économiques. Il y a de bonnes raisons de réduire les impôts pour améliorer le climat d'investissement et permettre ainsi à l'Ontario de bénéficier d'une meilleure croissance économique à l'avenir².

L'économie ontarienne laissée par l'ancien gouvernement progressiste-conservateur reposait sur des bases solides : les entreprises étaient plus compétitives que jamais, l'inflation était jugulée et les revenus après impôts étaient à la hausse. Grâce à la vigueur et à la résistance de son économie, l'Ontario serait restée le meilleur endroit au monde pour travailler, vivre, investir et élever une famille.



Les Libéraux sont retournés en arrière pour faire de l'Ontario l'un des territoires les plus lourdement imposés de l'Amérique du Nord. Il suffit de comparer les taux d'impôt que les créateurs d'emplois en Ontario auraient connus aujourd'hui selon le programme du gouvernement précédent et les taux actuels qui ont résulté des hausses d'impôts brutales adoptées par le gouvernement libéral.

La situation est tout aussi sombre pour les personnes à revenu moyen de l'Ontario. Ce sont d'ailleurs les mêmes personnes qui ont subi de plein fouet les effets de l'impôt-santé régressif que le gouvernement libéral avait adopté dans

son budget de 2004. Une personne qui gagne entre 30 000 et 45 000 dollars par an verra une somme pouvant aller jusqu'à 80 cents par dollar supplémentaire gagné aller directement au gouvernement sous forme d'impôt sur le revenu.

² Jack Mintz, « *Between a Rock and a Hard Place: Ontario's Budget Making Reality* », le 18 janvier 2005.

M. Drummond souligne en outre que, dans certains cas, le travail peut effectivement entraîner une baisse du niveau de vie³. C'est l'environnement que les Libéraux ont créé pour la population active de notre province. L'opposition officielle s'élève vivement contre toute mesure qui décourage les Ontariens et Ontariennes de travailler.

Il ne faut pas oublier que le maintien et l'amélioration des services, avec le temps, demandent une économie vigoureuse et croissante. Pour créer des emplois, augmenter les revenus et fournir l'assiette fiscale nécessaire au financement de services publics de premier ordre, il faut que les investisseurs canadiens et étrangers aient la conviction que la province est un endroit idéal pour bâtir et développer des entreprises. Sans une économie florissante, tous nos rêves de progrès social ne seront pas réalisés.

Le gouvernement libéral ne s'est pas rendu compte, lors de l'élaboration de son cadre fiscal, que, pour assurer l'existence d'une économie compétitive qui attire des investissements stratégiques et des emplois, il faut s'attaquer non seulement à la situation des taux d'impôt sur le revenu mais également aux autres désavantages fiscaux de notre province. Ainsi, par rapport à notre voisin du Sud, nos déductions pour amortissement et pour coûts de stockage sont moins élevées, nos impôts sur le capital sont plus élevés, nos apports de capitaux sont assujettis à des taxes de vente, et nos coûts de la main-d'œuvre (subventions de soins de santé, charges sociales, indemnisation des accidents du travail) sont plus élevés⁴. Tous ces éléments réunis contribuent à la création du taux d'imposition réel.

Il est évident que le programme financier du présent gouvernement aura pour effet d'éliminer l'avantage concurrentiel de l'Ontario et de pousser les entreprises à investir et à créer des emplois dans des territoires avoisinants qui offrent des taux d'imposition moins élevés et un contexte économique plus avantageux.

Encore une fois, l'opposition officielle s'élève vivement contre toute mesure fiscale qui a pour conséquence d'alourdir le fardeau imposé à nos employeurs, à notre main-d'œuvre, à nos familles et à notre économie.

b) Les dépenses extravagantes et le déficit libéral croissant

L'opposition officielle reste extrêmement préoccupée par le programme financier irréfléchi adopté par le présent gouvernement. Le budget de 2004 a marqué le point où le gouvernement libéral a effectivement changé le plan présenté à l'électorat avant les élections de 2003. Finies les promesses de limiter les hausses d'impôt, d'équilibrer le budget et de ne pas alourdir la dette. Toutes ces mesures ont fait place à un impôt-santé régressif, à des déficits pendant quatre années consécutives et à 10 milliards de dollars de nouvelles dettes provinciales sous le gouvernement libéral.

En raison de son attitude cavalière, le gouvernement libéral a créé un flagrant déséquilibre financier qui sera impossible à corriger à court terme, tant que le premier ministre et les autres dirigeants du gouvernement refuseront de faire preuve de leadership et de prendre des décisions financières difficiles.

³ Don Drummond, *Journal des débats – Audiences prébudgétaires de l'Ontario, 2005, le 18 janvier 2005.*

⁴ Jack Mintz, *président-directeur général, Institut C.D Howe, « Assessing Ontario's Fiscal Competitiveness », page 2.*

Le budget de 2004 prévoyait une hausse annuelle des dépenses de 1,9 % seulement pour les trois prochaines années. Cependant, l'inflation et la population doivent augmenter à un taux combiné d'environ 3 % au cours de la même période. Il en résulte un déséquilibre fiscal qui obligera le gouvernement à abandonner sa prétendue intention d'équilibrer le budget pendant cette période.

Les médias signalent depuis quelques semaines que le gouvernement s'apprête effectivement à renoncer aux efforts de rétablissement de ce déséquilibre et à toute tentative de régulariser les livres de la province. L'opposition officielle préconise nullement une position qui aurait pour effet d'alourdir le fardeau financier que le gouvernement désire imposer à nos enfants et petits-enfants. Elle souligne cependant que, selon cette récente révélation, le gouvernement libéral s'est fait prendre à cause d'un artifice comptable.

Dans son budget de 2004, le gouvernement affirmait que l'élimination, en 2004-2005, d'un passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité produirait des recettes de 3,9 milliards de dollars. L'opposition officielle a toujours douté de la validité du traitement comptable que le gouvernement libéral a proposé pour cette opération et n'est donc pas surprise de découvrir qu'un cratère de 4 milliards de dollars s'est creusé dans les livres provinciaux.

Douglas R. Smith souligne dans son article « *Accounting and the Law, Part Two: Ten Common Ways Financial Statements Are Manipulated* » que la comptabilisation des recettes n'est possible que dans le cas d'une vente réelle avec réception du paiement, ou de l'existence d'une créance légitime⁵. De toute évidence, l'élimination d'un passif ne répond pas à cette condition. Par-dessus le marché, les recettes éventuelles découlant de cette politique ne seront touchées au complet qu'en 2048.

La Banque TD met également en doute l'artifice comptable que le gouvernement libéral a utilisé pour comptabiliser ces 3,9 milliards de dollars de recettes fictives. Selon cette banque, l'Ontario ne dépassera probablement que dans une marge très mince son déficit prévu de 2,2 milliards de dollars, pourvu cependant que se matérialise la recette imprévue ponctuelle de 3,9 milliards de dollars, comptabilisée pour l'exercice en cours et soumise actuellement à l'examen du vérificateur provincial⁶.

L'opposition officielle s'élève contre l'utilisation, par le gouvernement libéral, de cet artifice comptable pour déguiser le fait qu'en réalité la dette provinciale s'alourdira de façon exponentielle pendant son mandat.

À part les questions entourant le tour de passe-passe de 3,9 milliards de dollars tenté par le gouvernement libéral, les économistes dénoncent le déséquilibre fiscal créé par la politique économique irréfléchie. Jack Mintz voit mal comment le gouvernement peut relever les dépenses au delà de 2 % sans renoncer au régime fiscal qui vise à équilibrer le budget d'ici 2007⁷.

Les économistes de la Banque TD reconnaissent cette réalité, et leurs récentes prévisions font ressortir que le programme actuel du gouvernement libéral ajoutera 37,8 milliards de dollars à la dette provinciale d'ici 2010 si aucune mesure importante n'est prise. Ce chiffre dépasse d'environ 30 milliards de dollars la dette combinée des autres provinces et territoires pour la même période.

⁵ Douglas R. Smith, « *Accounting and the Law, Part Two: Ten Common Ways Financial Statements Are Manipulated* » – Centre for Continuing Education.

⁶ TD Economics, « *5-Year Fiscal Outlook for Canadian Governments* », le 18 février 2005.

⁷ Jack Mintz, « *Between a Rock and a Hard Place: Ontario's Budget Making Reality* », le 18 janvier 2005.

Les pressions salariales :

Ce qu'il y a d'inquiétant, c'est que le gouvernement libéral est conscient de ce déséquilibre flagrant, mais refuse d'éliminer certaines des pressions importantes sur les coûts qui se profilent à l'horizon. Ainsi, le gouvernement libéral reconnaissait dans son énoncé économique de l'automne 2004 qu'il existe d'importantes pressions salariales en Ontario pour lesquelles il faut trouver une solution au cours des mois à venir.

Le gouvernement libéral n'a aucun plan pour limiter les conséquences de ces règlements salariaux pour les finances provinciales. Au contraire, il a opté pour une guerre des salaires avec les médecins et infirmières et infirmiers de l'Ontario et a forcé les enseignantes et enseignants de la province à donner un vote de grève pratiquement unanime.

Secteur	Coût de 1 % d'augmentation salariale	Taille du secteur
Paiements versés aux médecins dans le cadre de l'Assurance-santé de l'Ontario	58 millions de dollars*	Plus de 21 000 médecins en Ontario, englobant 10 000 médecins de famille et 11 000 spécialistes
Infirmières et infirmiers des hôpitaux	34 millions de dollars*	Plus de 40 000 infirmières et infirmiers des hôpitaux
Personnel des écoles élémentaires et secondaires	119 millions de dollars**	Plus de 180 000 membres du personnel, y compris le personnel enseignant, administratif, de direction, de soutien et chargés de l'entretien
Fonction publique de l'Ontario	45 millions de dollars*	Plus de 60 000 fonctionnaires

* Chiffres de 2003-2004.
** 1 % d'augmentation des repères salariaux des subventions pour les besoins des élèves en fonction de l'année scolaire 2004-2005.

(Source : *Perspectives économiques et revue budgétaire de l'Ontario - 2004*)

L'opposition officielle condamne l'attitude du gouvernement libéral à l'égard des employés du secteur public, qui ont un rôle si important à jouer. Elle reconnaît que le gouvernement doit continuer à trouver des moyens d'offrir les services dont dépend la population de l'Ontario et d'assurer la prestation efficiente et efficace de ces services.

Cependant, il ne pourra y arriver sans l'apport des experts qui travaillent pour les partenaires du secteur public. Ce sont en effet les médecins, infirmières et infirmiers, et enseignantes et enseignants ainsi que les milliers d'autres personnes dévouées oeuvrant au sein de la fonction publique ontarienne qui veillent à ce que la prestation des services publics soit efficace et efficiente et réponde aux intérêts de l'Ontarien moyen.

Il appartient aux élus de collaborer avec la fonction publique et de l'intéresser de près aux efforts déployés par le gouvernement pour fournir les services de base aux Ontariens et Ontariennes qui en ont le plus besoin. Le premier ministre lui-même a reconnu que cette question le préoccupe vivement. Il a déclaré que, pour maintenir et améliorer les services publics, protéger les emplois existants et créer de nouveaux emplois, le gouvernement demande à ses partenaires du secteur public de se montrer raisonnables et sérieux à la table des négociations. Selon lui, le gouvernement ne doit pas se limiter à des hausses de salaire, mais plutôt trouver le moyen d'engager un plus grand nombre d'infirmières et

d'infirmiers, de médecins et d'enseignantes et d'enseignants, et de créer un plus grand nombre de possibilités de formation pour les gens de métier⁸.

Le gouvernement doit faire en sorte que dorénavant les investissements dans des programmes comme les soins de santé, l'éducation et les services sociaux servent directement à la prestation de services et non au paiement de salaires gonflés ou de frais de gestion. Cela ne veut pas dire que nos partenaires du service public doivent se passer d'augmentations raisonnables de leurs salaires et avantages sociaux. Nous voulons souligner, cependant, que notre province n'a pas les moyens d'accorder des hausses qui ne correspondent pas au taux de croissance de notre base financière.

Comme nous l'avons souligné dans notre rapport dissident présenté pendant le processus prébudgétaire de 2004, nous recommandons au ministre des Finances de préciser dans le budget de l'Ontario de 2005 que les augmentations de salaire accordées aux partenaires du secteur public seront désormais limitées au taux d'inflation. Ainsi, tous nos partenaires pourront compter sur des hausses de salaire équitables, tandis qu'il restera suffisamment de fonds pour relever le niveau des services fournis à la population ontarienne.

Jack Mintz propose également cette façon de procéder comme un des moyens pour le gouvernement de maîtriser les dépenses dans le budget de 2005. Il recommande de plafonner à 2 % les hausses de salaire et les transferts aux organismes publics⁹.

Voilà un seul exemple, parmi d'autres, d'un cas dans lequel le gouvernement libéral n'a pas élaboré de projet solide pour l'avenir de l'économie ontarienne. Admettant l'existence des différentes pressions financières, il n'a cependant pas décidé des moyens pour s'y attaquer.

Les dépenses incontrôlées :

Malgré l'existence de ces pressions et la reconnaissance par le gouvernement libéral qu'une prudence fiscale s'impose, les dépenses provinciales ont continué à monter en flèche.

Après leur élection en 2003, les Libéraux n'ont ménagé aucun effort pour créer un déficit théorique afin de ternir la réputation du gouvernement précédent. Malgré sa prétention qu'il avait les mains liées par un déficit budgétaire et structurel, le gouvernement libéral a annoncé 4 milliards de dollars de dépenses pendant les quelque six mois qui s'étendaient jusqu'au dépôt du budget de 2004.

Ce manque flagrant de prudence financière caractérise tout le mandat du gouvernement libéral. Le budget de 2004 prévoyait quatre déficits consécutifs pour la province. Selon les explications données aux contribuables ontariens, le gouvernement libéral avait dû procéder ainsi à cause de la situation dont il avait hérité à son arrivée au pouvoir. La réalité veut cependant que ces déficits existent parce que les Libéraux sont désespérés de trouver des moyens de réaliser ne serait-ce qu'une partie minime des 11 milliards de dollars de promesses faites pendant leur campagne électorale.

⁸ Dalton McGuinty, *presse canadienne*, le 11 février 2004.

⁹ Jack Mintz, « *Between a Rock and a Hard Place: Ontario's Budget Making Reality* », le 18 janvier 2005.

En renonçant à l'idée du budget équilibré et de la responsabilité financière, le gouvernement libéral a préparé le terrain pour le retour des politiques fiscales consistant à imposer et à dépenser que suivaient les administrations de Bob Rae et de David Peterson à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

Heureusement, le programme politique du gouvernement libéral est exposé au grand jour depuis quelques semaines, et la population ontarienne constate elle-même les effets de cette incompétence sur l'économie de la province.

Vers la fin du troisième trimestre de l'exercice 2004-2005, le gouvernement libéral avait déjà dépassé de plus de 600 millions de dollars ses plans de dépenses. Il avait agi ainsi malgré le ralentissement de la croissance économique et la réduction du montant prévu des recettes fiscales de la province.

L'opposition officielle condamne le manque de responsabilité financière qu'affiche le gouvernement libéral. Elle continue à exhorter le premier ministre et le ministre des Finances à assumer leur responsabilité pour la situation financière dans laquelle ils se trouvent et à prendre les décisions difficiles nécessaires pour équilibrer le budget et pour assurer à la population ontarienne les services essentiels dont elle a le plus besoin.

Les investissements dans les services essentiels

L'opposition officielle reconnaît que le système ontarien de santé n'est pas viable à long terme dans son état actuel et que des réformes fondamentales s'imposent, mais elle s'élève contre les mesures irréflechies prises par le gouvernement libéral.

Le précédent gouvernement progressiste-conservateur avait compris que les Ontariens et Ontariennes voulaient avoir la certitude que leurs proches puissent avoir accès aux soins de santé au moment et à l'endroit où ils en auraient besoin.

L'accès universel à des soins de santé de qualité est l'un des principaux critères de la qualité de la vie. Le plus important service qu'un gouvernement peut apporter à la population est un système de santé de calibre mondial, financé par les deniers publics. C'est pourquoi, après 1995, nous avons augmenté de 10 milliards de dollars le financement annuel des soins de santé, malgré l'apport inéquitable des Libéraux fédéraux dans ce domaine.

En 2003, le précédent gouvernement a investi 28 milliards de dollars dans les soins de santé (près de la moitié du budget provincial) pour répondre aux besoins de la population croissante et vieillissante et pour accéder à la demande de prendre en charge des médicaments et des services médicaux plus nombreux et plus coûteux.

De toute évidence, le gouvernement libéral ne partage pas ces principes. Dans son budget de 2004, il a supprimé le financement public de services de santé essentiels comme la physiothérapie, les examens d'optique et la chiropractie. Or, ces services sont indispensables pour la santé et le bien-être de milliers d'Ontariens et d'Ontariennes, mais bon nombre de ces personnes n'ont plus les moyens de s'en prévaloir.

En revanche, le gouvernement libéral a soumis la population active de la province à un impôt-santé général, sous prétexte d'améliorer le régime pour tout le monde. En réalité, les soins de santé en Ontario sont pires qu'au moment où les Libéraux ont repris la gestion du régime il y a un an et demi à peine.

Pendant son mandat, le gouvernement libéral a consacré le plus gros de son temps à créer une atmosphère de crainte et d'anxiété au sein du système ontarien de santé. Il a déclaré la guerre aux médecins, infirmières, infirmiers et hôpitaux de la province au lieu de nouer avec eux les importants partenariats nécessaires pour orienter ce secteur à l'avenir.

À cause du programme libéral actuel, 757 infirmières et infirmiers perdront leur emploi avant la fin de l'année. En outre, selon l'Association des hôpitaux de l'Ontario, 8 700 postes de plus seront éliminés en 2005-2006 du fait que le gouvernement libéral refuse de financer suffisamment les hôpitaux.

L'impôt-santé : stimulation ponctuelle des recettes

Une analyse du nouvel impôt-santé montre que ce mécanisme, aligné partiellement sur la croissance des dépenses publiques en santé, ne représente qu'un relèvement ponctuel du seuil des recettes de base et ne suivra pas l'évolution des coûts. Par conséquent, il ne fera que prolonger la non-viabilité inévitable du financement dans ce domaine selon le modèle public actuel.

(Source : « *Paying More, Getting Less* », Fraser Institute, juillet 2004).

Les médecins de l'Ontario sont également punis par le gouvernement libéral et continuent de travailler sans contrat. Cette confrontation a mené au premier arrêt de travail par les médecins depuis près de 20 ans. Un groupe de médecins a récemment employé des moyens de pression sous forme d'une réunion d'un jour, ce qui a nécessité l'annulation de centaines d'interventions chirurgicales non urgentes dans la province. Cette mesure s'explique par la lenteur des négociations menées avec le gouvernement et par l'incertitude qui continue de régner dans tout le secteur des soins de santé. Le gouvernement a d'ailleurs l'intention d'exécuter ses modifications mal planifiées sans l'appui des médecins, hôpitaux et infirmières et infirmiers. La question est donc : qu'en est-il des malades?

Plus de deux mois se sont écoulés depuis l'ajournement de la législature pour le congé de Noël, mais la crise du financement des hôpitaux reste. Les hôpitaux de la province ont présenté leurs plans d'un budget équilibré en octobre, mais ne connaissent toujours pas les chiffres définitifs de leur financement pour le prochain exercice, qui commence pourtant dans un mois à peine. Il y a des mises à pied d'infirmières et d'infirmiers, les réductions de services et de lits ont déjà commencé, et les salles d'urgence sont pleines et chaotiques.

La gestion du secteur ontarien des soins de santé, nous l'avons déjà évoqué, présente des difficultés de taille. C'est pourquoi, pendant le processus de consultations prébudgétaires, nous avons présenté une motion pour demander au gouvernement la création d'un comité composé de représentants de tous les partis qui aurait pour mission d'élaborer des solutions possibles pour nos hôpitaux en difficulté :

Je propose que le premier ministre, le ministre des Finances et le ministre de la Santé examinent le financement des hôpitaux. Pendant ses consultations prébudgétaires, le Comité permanent des finances et des affaires économiques a entendu des observations présentées par les hôpitaux de la province. Ceux-ci réclament le financement pluriannuel promis par le gouvernement. Ils nous ont dit que le processus d'équilibrage budgétaire obligatoire se traduira par l'élimination de centaines de postes dans nos hôpitaux. Le récent financement ponctuel de 200 millions de dollars n'est pas une solution.

Nous demandons :

- (1) au gouvernement de créer un comité composé de représentants de tous les partis, chargé d'examiner les budgets de fonctionnement et d'immobilisations des hôpitaux et d'évaluer les différentes options;*
- (2) au gouvernement et au ministère de la Santé et des Soins de longue durée de présenter leur plan de financement stable et pluriannuel des hôpitaux pour permettre un débat approfondi et apolitique dans l'Assemblée législative¹⁰. [Traduction]*

Les membres libéraux du comité ont voté contre cette motion, ce qui montre clairement que les Libéraux continueront de renier leur promesse de créer un gouvernement plus transparent et plus responsable.

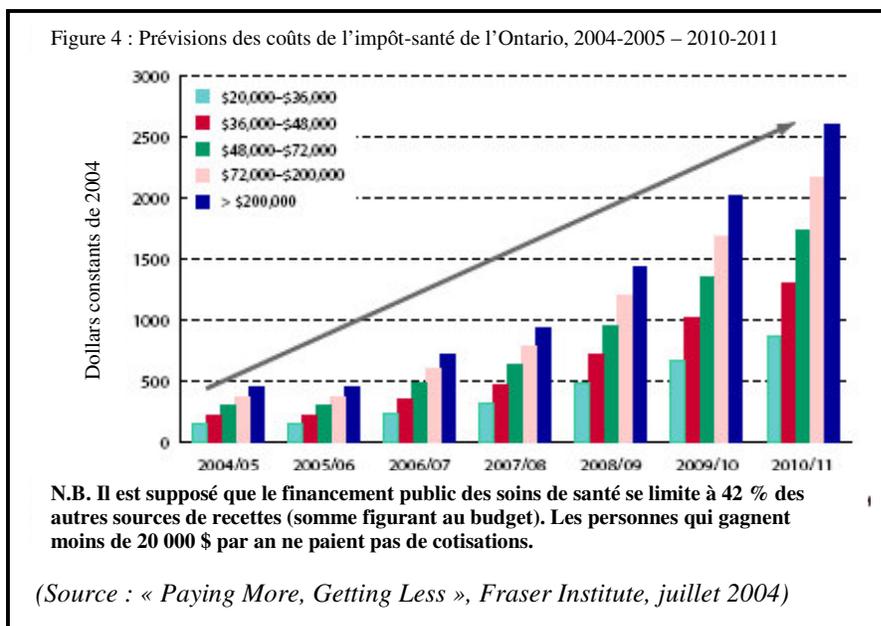
La restructuration du système ontarien de santé aura de profondes répercussions sur nos enfants et petits-enfants, et ce, pour des générations à venir. Ce n'est pas une question qu'il faut prendre à la légère ou abandonner aux caprices politiques évidents du gouvernement libéral. L'opposition officielle croit qu'un comité composé de représentants de tous les partis, qui dispose de ressources appropriées, peut élaborer un projet viable à long terme pour l'avenir des soins de santé et, en particulier, pour les hôpitaux de l'Ontario.

¹⁰ Motion de l'opposition officielle, Comité permanent des finances et des affaires économiques, le 18 janvier 2005.

L'opposition officielle réitère sa demande, faite au gouvernement libéral, de mettre sur pied un tel comité spécial et de renoncer à sa déclaration de guerre contre les personnes et les établissements qui assurent les services de santé essentiels dont la population ontarienne a besoin.

La résolution de la crise des soins de santé qui sévit en Ontario ne se trouve pas dans l'adoption d'un impôt-santé général qui servira au paiement de nouveaux réseaux d'égouts, ni dans un conflit ouvert avec nos médecins et infirmières et infirmiers. Elle doit passer par un débat franc et sérieux avec tous les partis qui ont un intérêt dans l'avenir des soins de santé dans notre province.

Le programme libéral des soins de santé n'est pas viable. L'impôt-santé adopté comme solution aux maux financiers du secteur de la santé ne permettra pas d'obtenir le résultat voulu. En effet, pour que les Libéraux puissent maintenir leur programme actuel dans ce domaine, la contribution-santé devra être relevée de plus de 500 % d'ici 2010. L'opposition officielle exhorte donc encore une fois le gouvernement libéral à abandonner cette mesure fiscale régressive et punitive et à collaborer avec les partis de l'opposition afin d'élaborer ensemble une solution viable pour le financement des soins de santé à l'avenir.



L'agriculture

Non seulement notre système de santé est en crise, mais aussi les agriculteurs de l'Ontario sont menacés par le gouvernement libéral depuis un an. Dans le budget de 2004, ce gouvernement a fait des compressions de près de 130 millions de dollars dans les sommes attribuées au ministère de l'Agriculture et a sabré dans les programmes de protection de revenu. Selon la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, le secteur agricole connaît de sérieuses difficultés. Les revenus agricoles ont subi un coup dur : crise de l'ESB, mauvaises conditions des récoltes, raffermissement du dollar canadien, mesures commerciales prises par les États-Unis en ce qui concerne les porcs, prix des céréales et des oléagineux qui sont à leur plus bas niveau depuis 25 ans, hausse des coûts de l'énergie et des autres entrants, réglementation exorbitant avec peu d'avantages nets pour les agriculteurs¹¹.

L'opposition officielle reconnaît la contribution essentielle que les agriculteurs et tout le secteur agricole apportent à l'économie provinciale. C'est pourquoi elle recommande au gouvernement libéral de répondre immédiatement à la demande, présentée par la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, d'organiser une réunion pour s'attaquer de front aux questions immédiates et pour s'entendre sur des solutions permettant de soutenir le secteur à court terme. Dans sa récente correspondance, la Fédération de l'agriculture de l'Ontario a présenté plusieurs recommandations que le gouvernement libéral doit

¹¹ Fédération de l'agriculture de l'Ontario, lettre aux membres, le 1^{er} février 2005.

examiner pendant la rédaction du budget de 2005 pour assurer la viabilité de l'exploitation agricole en Ontario. Ces recommandations étaient les suivantes :

- faire un paiement immédiat de 300 millions de dollars en espèces aux producteurs de céréales et d'oléagineux pour prévenir des fermetures d'exploitations agricoles à la suite de l'effondrement des prix des cultures de 2004;
- mettre en place un programme d'assurance-production viable pour l'horticulture;
- déboursier immédiatement la somme de 121 millions de dollars que les deux paliers de gouvernement ont promise aux producteurs de tabac pour commencer la rationalisation du secteur;
- instituer un PCSRA qui apporte un véritable soutien du revenu dans des délais opportuns;
- reporter l'adoption de la *Loi sur la gestion des éléments nutritifs* pour permettre la mise en place de changements pratiques et de niveaux de financement réalistes;
- éliminer les droits liés aux demandes de prélèvement d'eau à des fins agricoles;
- reporter l'adoption de la *Loi sur la protection de la ceinture de verdure* afin de permettre un examen des facteurs de viabilité agricole.

La lutte pour un traitement égal par Ottawa

L'Ontario et l'Alberta sont, à l'heure actuelle, les seules provinces à ne pas recevoir de paiements de péréquation du gouvernement fédéral. Selon les estimations, 44 % environ des recettes fédérales proviennent des contribuables de l'Ontario. Aux termes de l'entente de péréquation actuelle conclue avec Ottawa et les 12 autres gouvernements provinciaux et territoriaux, 700 dollars par contribuable ontarien sont utilisés pour subventionner des programmes à l'extérieur de notre province. Cela se traduit par un écart d'environ 23 milliards de dollars entre la somme que la population ontarienne contribue au gouvernement fédéral en impôts et celle qu'elle reçoit en retour sous forme de services publics.

L'opposition officielle estime que l'Ontario doit être mieux traitée en ce qui concerne la péréquation et le partage du surplus de recettes fédérales. Elle estime aussi, cependant, que l'équité ne s'arrête pas aux exigences actuelles du gouvernement libéral qui réclame le versement ponctuel d'une part du surplus fédéral existant. Un apport de 5 milliards de dollars aujourd'hui peut arrêter l'hémorragie causée par l'échec du programme fiscal du gouvernement, mais il ne fera rien pour contribuer au développement des programmes à l'avenir ou pour atténuer les pressions de financement à long terme.

Toute entente conclue par le gouvernement pour obtenir une part du surplus fédéral actuel doit stipuler que ces sommes servent à atténuer les pressions de financement actuelles et à réduire la dette. Une injection ponctuelle de fonds venant du gouvernement fédéral pour financer de nouveaux programmes ne servira qu'à creuser encore davantage l'écart de financement dans les services de base de la province, comme les soins de santé et l'éducation.

Si le gouvernement libéral désire vraiment protéger la viabilité à long terme des soins de santé et des études postsecondaires dans notre province, le premier ministre McGuinty devrait commencer par collaborer avec les premiers ministres pour reconstruire le programme de péréquation en vue d'assurer la plus grande équité à la population de l'Ontario et du Canada.

Le chef du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario, M. John Tory, a récemment adressé une lettre au premier ministre McGuinty pour exprimer sa conviction de longue date qu'une réforme du programme canadien de péréquation s'impose de toute urgence. Ainsi :

Je souligne depuis deux ans qu'il faut opérer une réforme d'envergure des ententes financières fédérales-provinciales. Depuis l'adoption de ces ententes, tant les gouvernements que le pays ont changé. Cependant, nous ne sommes jamais livrés à une réflexion en profondeur sur le tableau d'ensemble, et nous sommes jamais demandé si ces ententes représentaient les intérêts de toute la population canadienne.

J'essaie de démontrer depuis deux ans que le régime actuel ne fonctionne pas pour tous les Canadiens. Pour prendre un exemple simple, les contribuables (qui ne constituent qu'un seul groupe) se demandent sans aucun doute comment cela se fait qu'un grand surplus de leur argent se crée à un palier de gouvernement, tandis que les autres administrations ont toutes les peines du monde pour apporter des services à ces mêmes contribuables.

Par conséquent, je suis d'avis que l'Ontario, comme les autres provinces, a besoin d'une entente neuve, plus équitable et plus réaliste sur les finances générales du pays. Cependant, je ne vois pas comment votre approche antagoniste permettra de réaliser cet objectif.

Monsieur le premier ministre, si vos récentes observations sur le gouvernement fédéral sont sincères et ne relèvent pas de simples tactiques de diversion, je vous exhorte à commencer à collaborer avec les premiers ministres afin de réformer les finances fédérales-provinciales et d'assurer la plus grande équité possible pour toute la population de l'Ontario et du Canada.

C'est pourquoi je vous exhorte, Monsieur le premier ministre, à convoquer immédiatement une réunion du Conseil de la fédération. Cette réunion doit avoir pour but de lancer la reconstruction et le renforcement de notre fédération et de faire en sorte que les impôts que paient les Ontariens et Ontariennes (comme d'ailleurs les résidents des autres provinces) arrivent au palier de gouvernement - fédéral, provincial ou municipal - qui est tenu d'assurer la prestation des services à la population canadienne au XXI^e siècle¹². [Traduction]

La position de l'opposition officielle à ce sujet est la même depuis neuf ans. Pendant qu'il était au pouvoir, le Parti progressiste-conservateur n'a cessé de demander au gouvernement fédéral de reconnaître la contribution apportée par la main-d'oeuvre ontarienne et d'assurer que suffisamment de fonds sont retournés à notre province pour le maintien des services publics essentiels.

En avril 2000, l'honorable Michael D. Harris, alors premier ministre, a présenté une résolution qui contenait bon nombre des préoccupations soulevées récemment par le premier ministre McGuinty. Soulignons le nombre de députés libéraux actuels qui ont voté contre une plus grande équité pour les contribuables ontariens. Les personnes qui ont voté contre la motion de rétablir 4 milliards de dollars en financement fédéral pour les soins de santé étaient M. McGuinty lui-même et, en outre, David Levac, David Caplan, Monte Kwinter, Michael Bryant, Gerard Kennedy, David Ramsay, Gerry Phillips, Richard Patten, Leona Dombrowsky, Mike Colle et Jean-Marc Lalonde, tous membres du groupe parlementaire libéral actuel.

Convaincue depuis longtemps que l'Ontario est victime d'un traitement inéquitable de la part du gouvernement fédéral, l'opposition officielle a récemment appuyé une motion pour réduire l'écart de financement actuel. Le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée législative, M. Bob Runciman, député de Leeds-Grenville, a cependant mis en doute les motifs avancés par le gouvernement libéral pour son hostilité envers le gouvernement fédéral à une époque où de nombreux autres sujets brûlants dominent l'actualité politique. Il a dit craindre que le gouvernement libéral s'adonne à des tactiques de diversion et que son nouveau dédain pour les liens fiscaux fédéraux-provinciaux ne constitue qu'un moyen de détourner l'attention des questions très sérieuses auxquelles est confronté le gouvernement, surtout dans le secteur des soins de santé.

Nous avons vu toute une série de tactiques de diversion au cours de l'année passée : réglementation des pit-bull et du sushi, droit d'apporter son vin au restaurant, censure au cinéma... Nous devons nous demander quel est le motif derrière toutes ces initiatives ou si le gouvernement essaie de détourner l'attention de la population ontarienne des très graves problèmes auxquels nous faisons face, surtout dans le secteur des soins de santé, à une

¹² John Tory, lettre ouverte au premier ministre Dalton McGuinty, le 16 février 2005.

époque où les hôpitaux font des mises à pied et des fermetures de lits. Nous venons d'apprendre que l'hôpital St. Joseph, à London, a fermé sa salle d'urgence pendant des heures précises. Il est de même de l'hôpital Humber et de l'hôpital de Peterborough. C'est une situation sérieuse que le gouvernement ne veut pas examiner ou essaie de contourner par différentes manoeuvres. On doit donc se demander si la résolution proposée ici aujourd'hui est vraiment sincère¹³. [Traduction]

Quels que soient les motifs qui expliquent les récentes mesures du premier ministre, l'opposition officielle continue d'appuyer l'adoption d'une entente de péréquation plus équitable pour l'Ontario. C'est pourquoi elle exhorte le premier ministre à convoquer immédiatement une réunion du Conseil de la fédération. Cette réunion doit avoir pour but de lancer la reconstruction de notre Confédération et d'assurer que la population de l'Ontario, à l'heure actuelle et à l'avenir, recevra toujours sa juste part de la richesse de notre pays.

Le premier ministre affirme que le Conseil de la fédération annoncera bientôt la création d'un comité d'examen, composé d'un représentant nommé par chaque province, qui sera chargé d'examiner le régime de péréquation. La nomination de ce représentant demandera l'intervention directe des élus. C'est une question que le premier ministre (qui assure actuellement la présidence du Conseil de la fédération) doit suffisamment prendre au sérieux pour y consacrer son attention personnelle.

L'Ontario est depuis longtemps le moteur de l'économie canadienne. Nous acceptons notre devoir, à titre de Canadiens, de toujours apporter une contribution à la prospérité générale de notre pays. Cependant, nous devons veiller aussi à l'existence d'une entente viable à long terme qui maintiendra l'équilibre entre notre contribution et la stabilité de notre propre avenir économique.

Il est temps que l'Ontario se réaffirme comme l'un des chefs de file du pays et assume un rôle de premier plan pour garantir des conditions d'équité à la population de l'Ontario et du Canada. Si le premier ministre McGuinty croit vraiment en ses récentes paroles, il profitera de cette occasion pour que l'Ontario dirige ce débat.

Le Conference Board du Canada a récemment publié un document sur l'avenir de la péréquation au Canada dans lequel il présente cinq grandes recommandations sur les moyens à mettre en oeuvre pour réaligner le régime sur les principes inscrits dans la Constitution. Ces recommandations pourraient servir de point de départ aux délibérations du Conseil.

Voici les mesures à prendre par Ottawa et par les provinces :

- 1. Rappeler que la péréquation a pour objectif d'apporter, à chaque province et territoire, un niveau de services publics de base plus uniforme.*
- 2. Établir le budget de la péréquation à un montant raisonnable (par exemple, les 10,9 milliards de dollars annoncés pour 2005–2006) avec des taux de croissance fixes (comme le chiffre prévu de 3,5 % par an).*
- 3. S'engager à ce que tous les paiements compensateurs supplémentaires soient prélevés sur ce budget. Ne pas faire de paiements de péréquation qui dépassent ce budget.*
- 4. Apporter des précisions à la formule de calcul du droit à péréquation, et accroître la transparence pour les contribuables.*

¹³ Bob Runciman, *Journal des débats de l'Ontario*, le 16 février 2005.

5. Déterminer les paiements de péréquation annuels d'après une moyenne mobile des droits des trois années précédentes, et ainsi compenser les fluctuations et réduire au minimum les chocs financiers pour tous les intéressés.

En octobre dernier, Ottawa a promis d'adopter les points 2 et 5. C'est un bon départ, mais il faut aller plus loin. Une réforme complète passe par la réalisation de tous les critères évoqués ci-dessus. Il faut préciser la péréquation, la simplifier et la fonder sur une plus grande certitude budgétaire, et ce, non seulement pour les provinces bénéficiaires. Le gouvernement fédéral et les contribuables canadiens doivent savoir à quoi et à qui les paiements sont destinés. Ils doivent savoir en outre que les montants payés sont raisonnables et ne dépassent pas les budgets fixés. Nous savons que cet objectif est réalisé lorsqu'un premier ministre est capable d'expliquer la péréquation en quelques minutes à la télévision nationale¹⁴. [Traduction]

¹⁴ Conférence Board du Canada, « Equalization: Fix it Permanently », février 2005.

Le processus de consultation :

Pour annoncer le processus prébudgétaire de 2005, le gouvernement libéral s'est montré beaucoup plus discret que l'année dernière. En 2004, les Libéraux avaient beaucoup insisté sur le fait que le processus budgétaire serait accessible à toute la population ontarienne et que les consultations publiques auraient une grande influence sur l'élaboration du programme financier du gouvernement.

Les Libéraux se sont assurés les services d'un cabinet d'experts-conseils du secteur privé, à un coût de plus de 250 000 \$, pour orchestrer un processus de dialogue avec les citoyens, organiser des assemblées publiques dans plusieurs circonscriptions de l'Ontario et envoyer le Comité permanent des finances et des affaires économiques en tournée dans la province pendant trois semaines. Malgré cette vaste consultation, le budget de 2004 ne traduisait pas les vœux de la classe ouvrière ontarienne. Le budget a fini par être rédigé derrière des portes closes, et prévoyait des mesures comme l'impôt-santé régressif et la désassurance de soins de santé essentiels, ce que personne en Ontario ne voulait.

Ces préoccupations ont fait l'objet d'une lettre ouverte que le porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances, M. Jim Flaherty, député de Whitby-Ajax, a adressée au ministre des Finances au début des consultations de cette année :

À la même époque l'an dernier, vous avez longuement parlé de la volonté de votre gouvernement d'écouter la population ontarienne avant de rédiger votre premier budget. Cependant, le résultat ne correspond en rien aux priorités signalées par la population ontarienne. Celle-ci n'a pas demandé une hausse d'impôt régressive de 2,6 milliards de dollars. Dans la déclaration d'ouverture faite par votre gouvernement le premier jour des audiences prébudgétaires l'année dernière, vous avez même répété votre promesse électorale de ne pas relever les impôts. En outre, la population ontarienne n'a pas demandé la privatisation de services de santé essentiels. Pourtant, la physiothérapie, les services de chiropraxie et les examens d'optique ont été désassurés sans ménagement dans votre premier budget¹⁵. [Traduction]

Cette année, le gouvernement libéral a décidé de réduire considérablement ses consultations, d'abandonner la mascarade d'un gouvernement transparent et responsable, et d'exclure le public du processus de rédaction du budget. Les seules consultations publiques cette année étaient huit journées d'audience organisées par le Comité des finances et des affaires économiques.

L'opposition officielle a fait valoir que de bon nombre d'Ontariens et d'Ontariennes qui voulaient exprimer leur opinion sur les politiques financières du présent gouvernement n'ont pas pu se faire entendre avant la rédaction du budget. Les Libéraux avaient pourtant promis, pendant la campagne électorale de 2003, d'augmenter le nombre de consultations publiques sur toutes les questions d'intérêt provincial.

M. Flaherty a tenté de faire prolonger les consultations pendant une semaine en janvier pour permettre à un plus grand nombre de ces citoyens intéressés de se faire entendre :

¹⁵ Jim Flaherty, lettre ouverte au premier ministre McGuinty, le 9 janvier 2005.

Pendant la semaine et demie d'audiences du Comité permanent des finances et des affaires économiques qui vient de s'écouler, il est devenu évident que bon nombre de travailleurs et travailleuses de l'Ontario se préoccupent du contenu du budget de 2005 et désirent se faire entendre.

Par exemple, à Toronto, 121 particuliers, associations et autres intéressés ont demandé de faire une présentation, mais il n'y a que 42 places réservées. Ainsi, les deux tiers des personnes qui veulent faire un exposé ne pourront pas être entendues par le Comité.

Je propose donc que le Comité siège pendant deux ou trois jours de plus à Toronto pendant la semaine du 24 au 28 janvier 2005 pour qu'il puisse accueillir tous les intervenants désignés comme remplaçants par les trois partis.

Je crois qu'il s'agit d'une motion qui devrait recevoir l'appui de tous les membres du Comité. Lorsque nous avons l'occasion, comme parlementaires, d'entendre directement l'opinion des personnes que nous représentons, il nous appartient de combler leurs vœux¹⁶. [Traduction]

Les membres libéraux du Comité ont voté contre cette motion.

L'opposition officielle regrette qu'un plus grand nombre d'Ontariens et d'Ontariennes n'aient pas eu l'occasion d'être entendus pendant les consultations prébudgétaires. Cette situation est incompatible avec l'esprit de la promesse, faite par les Libéraux, d'un gouvernement plus ouvert et responsable, et a pour effet de refuser l'accès aux personnes-mêmes que le présent gouvernement, comme il l'avait promis pendant les élections, voulait consulter.

L'opposition espère donc que le présent rapport dissident exprimera bon nombre des préoccupations des personnes qui se sont vu refuser l'accès au processus de consultation par les Libéraux, et que le gouvernement en fera un examen attentif pendant la rédaction de son budget de 2005 derrière des portes closes.

¹⁶ Jim Flaherty, *Journal des débats de l'Ontario*, le 18 janvier 2005.

Recommandations supplémentaires :

À part les recommandations évoquées ci-dessus, l'opposition officielle a présenté, pendant le processus des consultations prébudgétaires, plusieurs motions à l'appui d'un certain nombre de secteurs, d'organismes et de particuliers. En conséquence, elle aimerait faire les recommandations supplémentaires suivantes au ministre des Finances en vue du budget de l'Ontario de 2005 :

Étant donné la publication, le 19 janvier 2005, d'un document de la Banque TD dans lequel son auteur (Don Drummond, Vice-président principal et économiste en chef) blâme la dette et les impôts pour la stagnation du revenu de travail net depuis 15 ans, et étant donné les conclusions de la Canadian Taxpayers Federation, l'opposition officielle fait les recommandations suivantes au gouvernement libéral :

1. éliminer l'impôt-santé provincial et ne pas augmenter les autres taxes;
2. améliorer l'équité dans le domaine des impôts;
3. arrêter d'accumuler des déficits;
4. ne pas augmenter les dépenses jusqu'à un examen des dépenses des ministères.

Le ministre des Finances doit respecter la promesse, faite pendant les élections, de maintenir le plafonnement des impôts fonciers des entreprises et de collaborer avec les PME pour éliminer les inégalités actuelles dans le domaine des impôts fonciers. L'actuel déplacement du fardeau fiscal nuit aux PME de toute la province.

Le ministre des Finances doit songer à l'élimination de la taxe de vente au détail sur les matériaux de construction qui améliorent l'efficacité et la conservation énergétiques. Les matériaux touchés seraient notamment le revêtement d'isolant, les fenêtres et les appareils de chauffage qui respectent les normes du CNRC et d'autres normes d'efficacité énergétique du secteur.

Étant donné que, pendant les consultations prébudgétaires de 2004, le Comité permanent des finances et des affaires économiques a voté à l'unanimité en faveur d'une motion visant à appuyer la promesse du gouvernement libéral de créer un fonds d'adaptation de 50 millions de dollars pour les producteurs de tabac, le ministre des Finances doit veiller à ce que ce financement figure dans le budget de l'Ontario de 2005 et que les fonds soient versés aux producteurs immédiatement.

Étant donné que le Comité permanent des finances et des affaires économiques a appris qu'un bon nombre d'agriculteurs de l'Ontario éprouvent de grandes difficultés à assurer la stabilité de leur entreprise agricole, le gouvernement doit mettre sur pied immédiatement un groupe de travail composé de représentants de tous les partis qui a pour tâche d'examiner la viabilité de notre secteur agricole et de présenter, au gouvernement, des recommandations précises afin de conserver ce secteur pour les générations futures.

Le ministre des Finances doit prouver que pas un seul sous de l'impôt-santé régressif de 2,6 milliards de dollars servira au financement des indemnités de départ liées à la mise à pied de travailleurs et travailleuses de la santé de première ligne des hôpitaux ontariens, et faire en sorte que la documentation s'y rapportant soit accessible au public.

Le gouvernement libéral doit immédiatement mettre sur pied un comité composé de représentants de tous les partis qui aura pour tâche d'examiner les budgets de fonctionnement et d'immobilisations des hôpitaux de l'Ontario, et présenter des recommandations au gouvernement en ce qui concerne la viabilité de notre secteur hospitalier.

Le ministre des Finances et le ministre de la Santé doivent établir pour 2005 un budget qui prévoit un financement déterminé pour les hôpitaux à emplacements multiples, comme Lakeridge Health, et qui permet un rajustement suffisant en vue de la croissance. En outre, il faut que les programmes d'enseignement à Lakeridge Health Port Perry, présentés dans le cadre d'une affiliation avec l'école de médecine de l'Université de Toronto, bénéficient d'une enveloppe budgétaire précise et distincte.

En raison des observations présentées par l'Association chiropratique de l'Ontario, le gouvernement libéral doit examiner la décision, incorporée dans le budget de 2004, de désassurer les services de chiropractie et il doit déterminer le meilleur moyen d'assurer la prise en charge de ces services dans le système de santé pour que les objectifs dans ce domaine soient réalisés, notamment la réduction des coûts du système et l'amélioration de la collaboration et de la coordination des soins primaires.

Le ministre de la Santé doit collaborer immédiatement avec le comité fédéral de pharmacologie et de thérapeutique afin de rationaliser le processus d'approbation des médicaments. Cela permettra d'optimiser l'accès aux médicaments récents, de supprimer le chevauchement de l'approbation des médicaments aux niveaux fédéral et provincial, d'ajouter des médicaments au formulaire de l'Ontario, et d'améliorer les résultats pour les malades.

Le ministre de la Santé et le ministre des Finances doivent examiner sérieusement la possibilité de modifier la *Loi sur les professions de la santé réglementées* et le champ de compétence des optométristes afin de permettre à ces derniers de prescrire des « agents pharmaceutiques thérapeutiques ». Une telle mesure permettrait d'éliminer le chevauchement et d'améliorer l'accès.

ANNEXE C

OPINION DISSIDENTE DU MEMBRE NÉO-DÉMOCRATE DU COMITÉ

Groupe parlementaire du NPD

**Recommandations et
arguments**

sur les consultations prébudgétaires

à l'intention du ministre des Finances

2005

**Document présenté au
Comité permanent des finances
et des affaires économiques**

Le 22 février 2005

1. Le « manque à gagner » de l'Ontario

Bien des observateurs ont précisé de façon claire que le véritable déficit que l'Ontario doit combler est son manque à gagner. Le large éventail de réductions des impôts mis en place par les gouvernements Harris et Eves a coûté au trésor de l'Ontario un total de 14 milliards de dollars. Par comparaison, les recettes fiscales que le NPD recommande ci-après correspondent à moins d'un quart de cette somme.

Des recettes fiscales axées sur une « juste part »

Une mesure fiscale régressive comme l'impôt-santé de l'Ontario n'est pas la bonne solution. Au contraire, l'Ontario a besoin d'un ensemble de recettes fiscales axées sur la « juste part » qui s'attaque au manque à gagner de la province en demandant à ceux qui ont tiré le plus avantage des réductions d'impôt des gouvernements Harris et Eves de puiser un peu plus dans leurs poches.

Bien avant la campagne électorale de 2003, les Libéraux savaient que l'Ontario accumulait un déficit considérable et, malgré cela, ils ont signé l'engagement de la Fédération des contribuables canadiens de ne pas hausser les impôts et de ne pas afficher de déficit. Afin de rétablir les services publics conformément aux promesses faites, le gouvernement doit régler le problème du « manque à gagner » de l'Ontario d'une façon qui respecte le principe d'équité fiscale et de « capacité contributive ». Les personnes au revenu élevé et les grandes sociétés ont eu droit à une part démesurée des réductions d'impôt sous les gouvernements Harris et Eves et il est maintenant temps pour eux de payer leur juste part.

Le NPD exhorte donc le ministre des Finances à introduire, dans son budget de 2005-2006, un ensemble de recettes fiscales de 3,5 milliards de dollars axées sur la « juste part » qui comprend les mesures suivantes :

- Au moins 1,5 milliard de dollars en impôts grâce à l'augmentation des taux d'imposition pour les personnes dont le revenu est supérieur à 100 000 \$.
- Au moins 1 milliard de dollars par le rétablissement des taux d'imposition des sociétés (sauf les petites entreprises) de 2000.
- Au moins 750 millions de dollars par l'élimination des échappatoires fiscales de l'impôt-santé des employeurs de l'Ontario qui profitent aux grandes sociétés.
- Au moins 250 millions de dollars par l'augmentation de la taxe sur le tabac dans la proportion de 5 \$ la cartouche.

2. La santé

Hôpitaux

Le NPD exhorte le ministre des Finances à se servir du budget pour réaffirmer sa conviction envers un système de soins médicaux universel et pour mettre un terme aux hôpitaux P3.

Le NPD recommande également au ministre des Finances de reconnaître que, dans un avenir prévisible, les hôpitaux auront besoin de hausses de financement allant de 6 % à 8 %. Il appartient donc au ministre de faire en sorte que la hausse du financement accordé aux hôpitaux dans le budget de 2005 traduise cette réalité.

Soins de longue durée

Bien des observateurs ont indiqué être consternés par la diminution de la qualité des soins offerts par les établissements de soins de longue durée. Le NPD croit, sans contredit, que nos parents et nos grands-parents méritent mieux.

Aussi le NPD exhorte-t-il le gouvernement à annuler, dans son budget de 2005-2006, le relèvement de 15 % des tarifs des soins de longue durée opéré par les Conservateurs et à prendre des mesures importantes pour porter à la moyenne nationale les fonds que l'Ontario consacre par habitant à ce domaine. Le gouvernement franchirait ainsi une première étape importante visant le respect des promesses faites dans son programme électoral de 2003, soit annuler l'augmentation de 15 % des tarifs des soins de longue durée imposée par les Conservateurs et améliorer la qualité des soins offerts aux résidents des établissements de soins de longue durée. Le coût de cette mesure serait d'environ 200 millions de dollars.

Infirmiers et infirmières

« Nous allons embaucher 8 000 infirmiers et infirmières. Nous visons également à créer des places supplémentaires dans les écoles de soins infirmiers ainsi qu'à recruter des infirmiers et infirmières qui ont quitté la profession ou la province sous les gouvernements Harris et Eves. » – Programme électoral des Libéraux

Les infirmiers et infirmières constituent le fondement de notre réseau de soins de santé.

Par conséquent, le NPD exhorte le ministre des Finances à accorder des fonds suffisants dans son budget de 2005-2006, en vue de l'embauche d'au moins 3 000 infirmiers et infirmières de plus. Le coût de cette mesure serait d'environ 150 millions de dollars et il s'agirait d'une importante première étape visant le respect de la promesse faite dans le programme électoral des Libéraux de 2003 au sujet de l'embauche de 8 000 infirmiers et infirmières de plus.

3. L'enseignement

« L'enseignement n'a jamais été aussi important pour les jeunes Ontariens et Ontariennes et pour la prospérité de la province. Malgré cela, nos écoles n'ont jamais été aussi menacées et les élèves n'ont jamais couru un risque plus grand. » – Programme électoral des Libéraux

Financement

L'insuffisance du financement de l'enseignement constituait un point important du rapport Rozanski de 2002 sur le financement de l'enseignement. Rozanski recommandait ceci : augmentation des fonds accordés afin de mettre à jour les modèles; examens annuels des modèles de sorte que ceux-ci correspondent aux coûts réels; nouveaux investissements afin de régler les situations pour lesquelles le modèle de financement était de toute évidence incorrect; examens périodiques (tous les cinq ans) de la pertinence des modèles eux-mêmes.

Le rapport Rozanski établissait la base d'un financement adéquat de notre réseau d'enseignement public. En 2002, Rozanski demandait des fonds de 2,1 milliards de dollars (sur trois ans) plus l'inflation (en supposant des frais d'inscription de l'ordre de 375 millions de dollars par année pendant les trois mêmes années). Cette mesure exigerait environ un milliard de dollars pour l'exercice 2005-2006.

Étant donné cette situation, le NPD a été extrêmement déçu que sa motion portant sur l'octroi de fonds supplémentaires d'un milliard de dollars pour l'enseignement dans le budget de 2005-2006 a été rejetée par la majorité libérale du comité.

Par conséquent, le NPD exhorte le ministre des Finances à accorder un montant supplémentaire d'un milliard de dollars pour l'enseignement dans le budget de 2005-2006. Il s'agirait d'une importante première étape visant le respect des promesses faites dans le programme électoral des Libéraux de 2003 (y compris les recommandations de financement de l'enseignement de Rozanski), qui entraînerait un coût d'environ 3,2 milliards de dollars sur quatre ans.

Enfin, le NPD exhorte le gouvernement libéral à mettre en action les idées avancées dans le programme « De l'école au travail » du NPD, notamment : offrir des programmes techniques aux écoles secondaires, doubler le nombre de stagiaires, examiner le programme des études appliquées, et proposer des solutions de rechange, sous forme de cours, au test d'aptitude à lire et à écrire de 10^e année.

4. L'aide aux personnes les plus vulnérables de l'Ontario

Mettre un terme à la récupération des prestations nationales pour enfant et augmenter les prestations du programme Ontario au travail et du POSPH

De nombreux intervenants, en réponse au rapport du comité, ont recommandé que les taux d'aide sociale soient augmentés sur une base régionale. En outre, on a incité à maintes reprises le gouvernement à éliminer la récupération du Supplément de la prestation nationale pour enfants chez les bénéficiaires de l'aide sociale.

Par conséquent, le NPD exhorte le gouvernement à éliminer la récupération de la prestation nationale pour enfants et à garantir, à tout le moins, une augmentation de 3 % de l'allocation de base du programme Ontario au travail et du POSPH. Il s'agirait d'une importante première étape visant le respect des promesses faites par les Libéraux, dans leur programme électoral de 2003 et pendant qu'ils étaient dans l'opposition, quant au retrait de la récupération. Le coût de cette mesure serait d'environ 300 millions de dollars.

5. La garde des enfants

Un certain nombre d'intervenants ont incité le gouvernement à investir davantage dans le système de garde d'enfants et de s'orienter vers un système d'accès universel et abordable pour tous les enfants.

À titre de première étape modeste, le NPD exhorte le ministre des Finances à accorder une somme d'au moins 100 millions de dollars, en argent frais provincial, dans le budget de 2005-2006, en vue du développement du système réglementé de garde d'enfants sans but lucratif. Il s'agirait d'une importante première étape visant le respect des promesses, faites dans le programme électoral des Libéraux de 2003, d'investir 300 millions de dollars dans la garde d'enfants et d'étendre ce service à 330 000 enfants de plus.

6. Le transport en commun

« Nous allons verser aux municipalités, pour le transport en commun, deux cents le litre provenant de la taxe provinciale existante sur l'essence. Une fois entièrement en place, cette mesure générerait au départ une somme de 312 millions de dollars par année (2003-2004), un montant qui grimperait de pair avec l'économie. » – Programme électoral des Libéraux

Pendant trop longtemps, les usagers du transport en commun de l'Ontario ont payé trop pour un service qui était souvent lent et peu pratique. Les sociétés de transport en commun de l'Ontario doivent disposer de fonds provinciaux stables et assurés sur

lesquels elles peuvent axer leur planification à long terme et les améliorations au service. La taxe sur l'essence est le moyen idéal pour garantir ce revenu.

Par conséquent, le NPD exhorte le ministre des Finances à accorder aux municipalités, dans le budget de 2005-2006, le montant intégral des deux cents de la taxe sur l'essence pour le transport en commun. Cette mesure coûterait environ 160 millions de dollars et respecterait la promesse faite dans le programme électoral des Libéraux de 2003 quant à l'octroi de deux cents de la taxe sur l'essence aux municipalités de l'Ontario pour un service en commun dont on a désespérément besoin.

7. Le logement

« Nous allons égaler le soutien fédéral afin de créer près de 20 000 logements abordables. » – Programme électoral des Libéraux

Le gouvernement s'est retiré du milieu du logement il y a près de dix ans et, aujourd'hui, on assiste à une grave crise des logements abordables en Ontario. Par conséquent, le NPD exhorte le ministre des Finances à accorder, dans le budget de 2005-2006, des fonds suffisants pour la construction de 7 000 nouveaux logements abordables sans but lucratif et à accorder 12 000 nouveaux suppléments au loyer. Le coût de cette mesure serait d'environ 250 millions de dollars.

8. Ontario Hydro

Le NPD croit fermement que l'Ontario doit disposer d'un réseau d'électricité appartenant à l'État et géré par celui-ci offrant une électricité au prix coûtant.

Par conséquent, le NPD exhorte le gouvernement à articuler sa politique énergétique autour des aspects suivants :

- Fermer le marché privé « au comptant » et le remplacer par des contrats « d'électricité au prix coûtant » pour le producteur.
- Faire d'OPG le principal fournisseur d'électricité « traditionnelle ».
- Mettre en œuvre une stratégie d'économie d'énergie dynamique et écologique.